

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world solely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, vendredi 26 janvier 1945

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : BELair 3301

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration : BELair 3361

Rédaction : BELair 2984

Gérant : BELair 3361

Rumeurs d'une nouvelle grève des tramways (Voir en page 3)

La lutte contre les coopératives

Une résultante de la guerre totale — La différence de fond qui oppose la coopérative à la société anonyme

La lutte contre les sociétés coopératives a pris depuis quelques mois une particulière acuité, surtout aux Etats-Unis où les tenants des deux doctrines économiques mènent dans la presse et à la radio une vive campagne d'opinion publique. Au Canada, elle fait l'objet d'une enquête officielle qui se poursuit actuellement.

C'est en quelque sorte une des résultantes de la guerre. Jusqu'en 1939, l'entreprise privée, — terme assez vague qui comprend l'industrie et le commerce moyens et aussi ce qu'on a convenu d'appeler le *big business*, — voyait sans doute avec une sorte d'inquiétude la progression constante mais modérée des coopératives. Mais elle conservait une telle supériorité que le phénomène coopératif ne lui inspirait aucune crainte sérieuse.

La guerre totale a provoqué dans l'économie un bouleversement profond, par suite des coupes sombres dans les profits et qui atteignent de 40 à 80 %. Les coopératives, qui par définition ne sont pas censées rechercher le profit, au sens que lui donne l'économie politique, sont exemptes de l'impôt sur le revenu, ce qui, d'après les tenants de l'entreprise individuelle, leur donne une situation privilégiée qui rendrait la concurrence très difficile sinon impossible.

Car la quasi-confiscation que l'Etat pratique dans les bénéfices n'est pas une calamité passagère. Quand les chefs du gouvernement américain prévoient que la dette fédérale atteindra d'ici deux ou trois ans le demi-trillion de dollars, — au Canada, on estime que cette année elle sera de l'ordre de vingt milliards, — il serait naïf d'espérer autre chose qu'une très lourde fiscalité d'ici un demi-siècle. On comprend que les hommes d'affaires qu'étrangle le fardeau insupportable des taxes, tiennent à le répartir sur une plus large pluralité. Ils estiment que les coopératives bénéficient présentement d'exemptions fiscales qui se chiffrent annuellement à cent millions de dollars par année. Ce serait une diminution appréciable sur la feuille d'impôt de l'entreprise privée si le gouvernement cédait aux réclamations de celle-ci. Il paraît évident que les autorités gouvernementales n'y seraient pas hostiles, dans une période où elles s'ingénient à trouver des expédients de toute sorte pour sortir du gouffre financier où le pays s'enlise. Comme question de fait, dès les premières réclamations le gouvernement fédéral s'est empressé de nommer une commission d'enquête qui fera rapport pour la prochaine session du Parlement.

Incidentement, on pourrait faire observer que si le *big business* se plaint de la situation embarrassante où il se débat, la plupart de ses chefs auront largement contribué à la créer, et que bon nombre de ceux qui se plaignent le plus amèrement ont été les plus ardents à pousser le pays dans les inextricables embarras où il se trouve. Quand on distribue les milliards à droite et à gauche, on ne doit pas s'étonner des résultats.

En résumé, les adversaires accusent les coopératives d'être une forme détournée pour éluder les taxes; ils prétendent qu'elles font des profits tout comme l'entreprise privée, et profitent de cette situation favorable pour accaparer le commerce et l'industrie.

Les coopératives répondent qu'elles n'existent que comme conséquence des abus du *big business*, et que pour l'avantage de chacun des coopérateurs; tout intéressé est d'ailleurs libre de participer à ces avantages.

Il est certain que si le monde des affaires avait eu la

sagesse de rester dans une sage modération, il n'aurait pas aujourd'hui à lutter aussi durement contre les organismes coopératifs.

Chose certaine, les coopératives ont pris depuis la guerre une ampleur considérable, particulièrement dans l'Ouest canadien chez les producteurs de blé, où le mouvement coopératif est si puissant que les gouvernements locaux doivent en tenir compte.

Charles Gide, le grand économiste français, notait en 1921 un phénomène analogue pendant la guerre de 1914. "La guerre actuelle qui semblait devoir les ruiner, dit-il, leur a donné au contraire, surtout aux sociétés de consommation, une impulsion prodigieuse".

Mais si la très lourde fiscalité qui étouffe le commerce et l'industrie les porte à se dégager aux dépens des coopératives, il y a une raison plus grave qui les oppose profondément, et que Gide définit admirablement.

"Les sociétés coopératives ne se proposent nullement de supprimer la propriété ni le capital; néanmoins toutes ont pour but de le destituer de son rôle dirigeant dans la production et, en même temps, de lui retirer la part qu'il prélève, précisément à titre de pouvoir dirigeant, sous forme de profit... Le service du capital-actions, comme celui du capital emprunté, est généralement payé, il est vrai, mais seulement par un intérêt modique, jamais par un dividende; et même ces sociétés n'allouent aucun intérêt au capital. Si l'on songe que dans la société anonyme, qui tend à prendre une si grande extension de nos jours, c'est le capital qui prend tout le profit de l'entreprise en même temps que la direction, réduisant le travail au rôle de salarié, on comprendra que le système coopératif constitue une véritable révolution sociale puisqu'il renverse la situation actuelle, et c'est le capital qu'il ramène à son tour au rôle de salarié".

Et Gide ajoute: "...mais si l'on suppose la société coopérative étendue jusqu'à absorber toute la nation, alors l'abolition du profit entraînerait une modification radicale dans la distribution des richesses, car le profit est, sous le régime actuel, le seul moyen de s'enrichir et, s'il disparaissait, c'est avec lui la source des grosses fortunes qui tarirait".

En réalité, il ne faut pas oublier que la coopérative a été avant tout, dans l'ordre pratique, un réflexe de défense et que dans la norme des choses il ne se forme guère de vastes groupements pour le seul agrément de la chose.

Chez une minorité comme la nôtre, et qui se trouve dans un grave état d'infériorité économique, la coopérative a été et reste la plus forte et efficace sauvegarde. Elle est la réaction idéale de défense contre les trusts et les monopoles. Sa situation reste inattaquable tant qu'elle demeure dans les limites naturelles des principes coopératifs. Car, il est juste de le redire, du moment que la coopérative n'est plus l'association de producteurs et de consommateurs mais se lance dans la concurrence commerciale ou industrielle auprès de la communauté, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne soit pas assujettie aux mêmes charges publiques communes que ses concurrents.

La vaste publicité qui résulte de l'offensive actuelle contre les coopératives aura vraisemblablement un bon effet, puisqu'elle attirera davantage l'attention du grand public, sur la technique coopérative, et qu'elle en fera apprécier le rôle, en révélant la valeur et l'utilité.

Alexis GAGNON

Bloc-notes

(Par Louis Robillard)

Un bon point

Dans l'arrêté ministériel fédéral 9439, relatif à l'habitation d'urgence, on découvre un bon point.

Personne, sans l'autorisation écrite du régisseur du logement désigné pour coordonner une zone surpeuplée, ne peut poser comme condition à un bail que le locataire n'ait pas d'enfants.

Personne ne devra "refuser de louer une habitation à une personne du fait que cette personne a un ou des enfants ou imposer comme condition du bail d'une habitation quelconque l'absence d'un ou de plusieurs enfants", stipule le paragraphe 5 de l'article 5.

C'est probablement cette disposition qui a plu à certaines associations religieuses ou nationales, faisait observer l'avocat de la Ligue des propriétaires, dans un mémoire sur l'édit concernant le logement d'urgence. Et le même ajoutait:

"Nous approuvons de tout coeur cette disposition, mais qui ne peut faire oublier toutes les autres clauses de ces règlements édictés en violation du droit de propriété le plus élémentaire".

Et cela est très juste. Le spectre d'un dictateur de l'habitation pour la région montréalaise se trouve momentanément écarté à la suite de la décision du conseil des 100 de ne pas l'accueillir chez nous de bonne grâce; toutefois, l'arrêté 9439 reste en vigueur et autorise le commerce en temps de guerre à exercer un jour ou l'autre les pouvoirs absolus qui lui sont conférés relativement à l'habitation.

D'autre part, 3,382 personnes de notre milieu ont reçu des avis de déguerpir le 1er mai prochain; il faudra pourvoir au logement de ces évacués et ils ne pourront compter sur le bâtiment, puisque l'ordonnance fédérale du 19 décembre écarte toute possibilité de mettre à la disposition des locataires évacués des habitations nouvelles.

"Attendu que le ministre des Finances fait rapport que, vu la congestion dans certaines zones du Canada, il s'est créé une grave pénurie d'habitations qui ne peut être entièrement soulagée par de nouvelles constructions, par suite du manque inévitable de matériaux et de main-d'oeuvre en temps de guerre", commence par dire le décret 9439.

Les logements font défaut; mais on n'entend pas supplier à cette carence par des maisons nouvelles. Il faudra recourir à la compression. On place cette conséquence au compte des nécessités

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Un journal parle de la possibilité d'une nouvelle grève du Tram qui éclaterait ce soir. La nouvelle pourrait bien être une manoeuvre pour tromper le gouvernement d'Ontario à l'occasion du scrutin de Grey-Nord. De toute façon, il convient de dire : trêve aux plaisanteries de cette sorte, surtout trêve à la grève.

Les Montréalais, par les froids qu'ils connaissent de ce temps-ci, ont bien assez d'attendre un tramway qui ne vient pas et qui, lorsqu'il lui arrive enfin de paraître, est plus que complet, plein à débord. Qu'une grève ne le leur supprime pas complètement.

Sous la rubrique de la température, un "gros" coté d'été: "Rigoureux, froid." C'est rigoureusement vrai.

Le général McNaughton vient de dire dans Grey-Nord qu'il y a recrudescence des attaques par les sous-marins allemands le long de nos côtes atlantiques. Ne serait-ce pas un motif de plus pour se soucier de la défense du Canada au Canada?

Le chef progressiste-conservateur, dans un récent discours qu'a rapporté l'agence Canadian Press, a dit: "Je veux indiquer au peuple canadien que la guerre n'est pas finie pour nos gens qui sont ici" (en Angleterre). Ainsi que le note un hebdomadaire de Toronto, c'est là une information de première importance et qu'il conviendrait de faire tenir au général Montgomery.

La rougeole est la maladie contagieuse qui a atteint le plus de Montréalais l'année dernière. Quant à son frère politique, le rougisme, autrement appelé la scarlatine, on en discerne une régression notable.

La maladie bleue disparaît de plus en plus, elle aussi.

Le Grincheux

26-1-45

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Laissez leur prendre un pied (chez vous, ils en auront bientôt pris quatre)". LAFONTAINE

L'armée rouge avance vers le corridor polonais — Les Alliés occupent la rive de la Roer sur un front de 40 milles — Nouvelle attaque allemande en Alsace — Le Sénat de Washington rejetterait la nomination de M. Wallace

La radio de Moscou a annoncé aujourd'hui que toutes les communications directes entre les lignes allemandes et la ville de Breslau sont coupées. Hier encore, pendant que les troupes soviétiques motorisées se déployaient autour de la ville, les Allemands continuaient d'envoyer des renforts dans la capitale de la Silésie du Nord, par le chemin de fer qui va de la ville vers l'ouest; si la nouvelle de Moscou est fondée, la garnison de Breslau serait donc virtuellement isolée; mais les termes employés indiquent que l'encerclement n'est pas complet.

Moscou prétend que sur l'ensemble du front l'armée rouge continue d'avancer avec le même élan, mais Berlin affirme que l'armée allemande a réussi à ralentir l'avance des Russes, sans toutefois l'arrêter. La radio de Berlin admet qu'une unité de chars a atteint le territoire allemand dans la province de Brandebourg, où se trouve Berlin, mais ajoute que cette colonne a été détruite.

L'"Etoile rouge" rapporte que les Allemands ont construit trois lignes continues de tranchées, avec nids de mitrailleuses et redoutes, juste à l'ouest de l'Oder, et qu'ils ont détruit tous les ponts sur ce fleuve en prévision d'une résistance déterminée sur cette ligne. En Silésie, au témoignage même des Allemands, les Russes occupent deux têtes de pont à l'ouest de l'Oder, de chaque côté de Breslau, et ils ont commencé un violent bombardement d'artillerie au sud-est de Breslau.

Une indication nouvelle que les Allemands retraitent jusqu'à l'Oder, c'est que même au point où en est l'offensive, avec l'avance considérable des Russes, le front n'est pas encore continu. Les Allemands devaient normalement pour leur retraite faire des opérations de décrochage. Ils ont apparemment si bien réussi que même maintenant sur plusieurs secteurs du front le contact n'est pas encore établi entre les deux armées. A part leur percée en Silésie, c'est dans le saillant de Posen que les Russes ont le plus avancé à l'ouest et on comprend que les Allemands livrent une bataille acharnée pour retarder cette avance, même s'ils sont décidés à reculer jusqu'à l'Oder; car ce saillant pourrait rompre leur front en retraite.

Le communiqué de Moscou dit que les troupes russes sont à moins de cinq milles de Poznan où elles ont pris Swarzedz; mais la radio allemande dit que les divisions de la 1ère armée russe-blanche ont commencé une manoeuvre pour tourner la ville par le nord et ont pris Murovana-Goslna, à 139 milles à l'est de Berlin et à 10 milles au nord de Poznan. C'est le point le plus proche de Berlin que l'armée rouge ait atteint, selon les déclarations officielles du haut commandement soviétique. Au nord de Poznan, les troupes du maréchal Zhukov ont avancé de dix milles à la base du corridor polonais et ont pris Keynia, à 22 milles de la frontière de la Poméranie allemande, et à 125 milles au sud-est du port balte de Stettin, à l'embouchure de l'Oder.

Selon des dépêches de Moscou, la Prusse-Orientale serait complètement isolée de l'Allemagne métropolitaine. La 2e armée russe-blanche du maréchal Rokossovsky est solidement établie devant le port d'Elbing; les Allemands disent même que des unités russes y sont déjà entrées. A l'est du port, l'axe droit de cette armée a coupé le principal chemin de fer entre Königsberg et Berlin, tandis que d'autres troupes ont pris Baumgarth, au sud d'Elbing, et à 35 milles au sud-est de Dantzig. Cela donne aux Russes le contrôle de toutes les lignes ferroviaires vers l'ouest.

Les Allemands ont déjà perdu environ la moitié de la Prusse-Orientale. A l'est, la 3e armée russe-blanche du général Tcherniakhovsky a hier pris Starkenberg, à 17 milles au sud-est de Königsberg, et d'autres centres au nord-est et à l'est, et l'investissement de la capitale provinciale va commencer. On croit que les troupes allemandes enfermées dans cette poche sont d'environ 200,000 hommes. Il y a encore plus loin au nord-est, en Lettonie, une armée allemande encerclée depuis plusieurs mois et contre laquelle une armée russe a lancé une offensive la semaine dernière. Ces effectifs constituent autant de divisions que les Allemands n'ont pas pour tenir en Allemagne même. Mais ce sont des forces considérables et dans la mesure où elles peuvent se ravitailler sur place ou recevoir des secours par mer, elles peuvent constituer un danger au cas où les Russes subiraient des revers en Allemagne, car alors ces armées pourraient passer à l'offensive et menacer de flanc l'armée rouge. Cela ne semble pas dangereux pour le moment, mais il reste que la réduction de ces armées occupe des troupes russes relativement considérables.

LA NOMINATION DE M. WALLACE

Les sénateurs de Washington opposés au choix de M. Henry A. Wallace, comme secrétaire du Trésor des Etats-Unis, vont probablement changer leur ligne d'attaque. Lorsque cette nomination du président Roosevelt a été soumise au Sénat pour ratification, les adversaires de M. Wallace ont pris un moyen détourné pour parer aux inconvénients de cette nomination. Ils ont formé le projet d'enlever au contrôle du Trésor les agences de prêt qui seront chargées de financer les travaux de l'après-guerre; on estime que ce programme comportera une dépense de l'ordre de \$40,000,000,000, et ces sénateurs estiment que M. Wallace n'est pas compétent pour diriger une affaire aussi considérable.

A la suite de leur campagne contre M. Wallace, ces sénateurs ont vu leur nombre augmenter et ils se sentent maintenant assez forts, non seulement pour obtenir que les agences de crédit soient séparées du secrétariat du Trésor, mais même pour faire rejeter la nomination de M. Roosevelt. Ils disent pouvoir compter

sur 48 à 50 sénateurs, ce qui serait suffisant pour bloquer M. Wallace. Ils ont donc modifié leur tactique et veulent maintenant provoquer un vote sur la nomination, le poste conservant toutes les attributions qu'il comportait jusqu'ici.

MARCHE NOIR ET DISCIPLINE

Les dépêches nous ont apporté ces derniers temps des échos de condamnations sévères infligées à des soldats étatsuniens qui avaient en France pillé des transports militaires afin de vendre sur le marché noir des produits destinés aux armées des Etats-Unis. Pour graves que soient des vols de ce genre, on comprend que sur les effectifs considérables que nos voisins ont envoyés outre-mer, si on trouve un certain nombre d'individus peu recommandables qui puissent aller jusqu'à commettre de tels actes au risque de priver leurs camarades d'armes, car les quantités de marchandises volées étaient importantes.

Mais la situation est encore plus grave que les premiers renseignements le laissent supposer. Un officier supérieur étatsunien a déclaré hier soir à Paris que plus de 12,000 soldats des Etats-Unis sont absents sans permission (A.W.L.) de leurs unités sur le théâtre européen de la guerre. Le brigadier-général P.-B. Rogers, général commandant dans la région de la Seine, a dit qu'une partie de ces soldats ont fait des transactions sur le marché noir; il estime cependant que la majorité sont de simples cas d'absence, des cas où au retour du soldat ses chefs immédiats appliquent les sanctions prévues. Il a expliqué que les soldats ainsi absents sans permission sont privés de leur solde et qu'ils ne reçoivent rien du pays, mais que les prix fabuleux payés dans la région de Paris pour certains articles, et notamment pour les cigarettes et la gasoline, constituent une forte tentation pour les soldats.

L'aspect le plus grave peut-être de cette affaire, c'est qu'elle révèle un manque de discipline assez prononcé. D'autant plus que les ventes clandestines portent en partie sur un matériel de guerre aussi essentiel que l'essence.

FRONT DE L'EST

La 2e armée britannique et la 9e armée étatsunienne ont réussi aujourd'hui à compléter l'occupation de la rive ouest de la Roer, sur un front de 40 milles qui va de la Hollande jusqu'au sud de Duren. Cela donne aux forces alliées un tremplin pour une offensive, que les Allemands croient d'ailleurs imminente, contre la Ruhr. L'infanterie de la 9e armée, précédée de lance-flammes, a au cours d'une attaque nocturne pris Brachelen, à 27 milles au sud-ouest de Dusseldorf, ainsi que 97 nids de mitrailleuses de la ligne Siegfried. Les Allemands qui ont survécu à cette attaque se sont retirés sur la rive est de la rivière.

Des patrouilles britanniques plus au nord ont atteint la Roer sur un front de plusieurs milles, sans venir en contact avec les Allemands. Dans la partie nord du front, les Britanniques ont atteint la rivière Wurm et fait reculer le flanc sud d'un saillant ennemi entre Roermond et Geilenkirchen.

Dans le saillant des Ardennes, les troupes de la 1ère armée étatsunienne progressent méthodiquement vers la frontière allemande dans le secteur de Saint-Vith, et celles de la 3e armée avancent vers la ligne Siegfried après avoir franchi la Clerve et pris Clervaux, la dernière ville de quelque importance que les Allemands occupent encore dans le Luxembourg. La radio de Berlin a rapporté aujourd'hui que des forces blindées étatsuniennes assez considérables ont lancé une nouvelle attaque sur un front étendu entre Malmédy et la rivière Sure; cette attaque, selon les Allemands, aurait comme objectif de briser les lignes allemandes dans les Ardennes; les points d'attaque principaux seraient au nord de Saint-Vith et à l'est d'Houffalize.

En Alsace, les Allemands conservent l'initiative, une attaque nouvelle lancée par au moins sept divisions leur a donné une avance de plus d'un mille vers Strasbourg. Les troupes étatsuniennes s'efforcent d'arrêter l'ennemi et les quartiers généraux alliés disent que les gains allemands ont été presque annulés par les contre-attaques de la 7e armée. Le combat se livre sur la rivière Moder. A l'est de Haguenau, les troupes alliées ont repoussé les Allemands au delà de la rivière; à l'ouest de la ville, l'ennemi a franchi la rivière à trois endroits sur un front de trois milles, mais il a été arrêté hier et les Etats-Unis ont ensuite repris une partie de la forêt où les Allemands avaient pénétré. Cependant les troupes allemandes qui avaient avancé de 2,000 verges à certains endroits, demeurent apparemment maîtresses d'une importante route qui va de Haguenau à Sarreguemines.

Le communiqué allemand dit que le tir à longue portée sur Londres s'est poursuivi hier et que les sous-marins ont coulé dans des convois alliés entre l'Angleterre et la France trois pétroliers et trois cargos portant en tout 43,000 tonnes, ainsi que deux gros contre-torpilleurs. — Paul SAURIOL

26-1-45

Les Alliés auraient attaqué Singapour

SAN-FRANCISCO, 26 (A.P.) — La radio japonaise a déclaré, aujourd'hui, que "plusieurs bombardiers lourds B-29 ennemis" ont attaqué Singapour, de bonne heure, ce matin, ajoutant que ce raid n'a causé aucun dommage, ce matin, de dommage. Ce communiqué, capté par l'"Associated Press", déclare également qu'un appareil B-29 est apparu seul en cette région un peu plus tard et qu'il semblait en mission de reconnaissance.

La politique

M. Coldwell rejette vigoureusement l'ultimatum de M. King

La collaboration n'aura été que temporaire entre la C.C.F. et le parti libéral — Le "Chronicle-Telegraph" et les préparatifs électoraux — Quand M. King fera-t-il le plongeon électoral?

(par Pierre Vigant)

Le chef de la C.C.F., M. J.-M. Coldwell, vient de répondre nettement et vigoureusement à la sorte d'ultimatum que le premier ministre King a servi aux partis d'opposition dans son deuxième message aux électeurs de Grey-Nord. M. Coldwell a précisément choisi comme tribune la circonscription de Grey-Nord où il vient de se rendre pour soutenir le candidat de son parti, le vice-maréchal de l'air Earl Godfrey. L'interview qu'il a donnée hier aux journalistes à son arrivée à Owen-Sound indique bien que la Cooperative Commonwealth Federation n'a pas la moindre intention de retirer son candidat pour faire plaisir à M. King, qu'elle est au contraire résolue à mener énergiquement la lutte jusqu'au bout dans l'espoir de remporter une éclatante victoire qui inaugurerait favorablement la campagne qu'elle entreprend d'un bout à l'autre du pays contre les deux vieux partis.

M. King n'avait pas été tendre pour le chef de la C.C.F. dans son message aux électeurs de Grey-Nord: M. Coldwell ne l'est pas davantage pour le premier ministre dans son interview d'hier. La collaboration qui avait fonctionné entre les deux hommes au cours de la session extraordinaire et qui avait permis au premier ministre de compenser en partie grâce à l'appui des députés coopérativistes les déficiences que la conscription avait provoquées dans les rangs de la députation québécoise est bel et bien terminée. Personne n'a d'ailleurs jamais pensé en voyant manoeuvrer le chef de la C.C.F. qu'il pouvait être le jouet du gouvernement libéral et qu'il songerait à autre chose qu'aux intérêts de son propre parti en essayant de jeter

(suite à la dernière page)

L'actualité

Le Dr Antoine Gauthier

(par J.-L. Dussault)

Au collège de Saint-Jean-Richelieu, on donne dix-huit à suivre les cours de Rhétorique pendant l'année scolaire 1940-41. De ces dix-huit, nous ne sommes plus que dix-sept; le premier de ce groupe d'élèves est mort samedi dernier, à l'hôpital de Verdun, à l'âge de 44 ans: le Dr Antoine Gauthier.

Que sont devenus ces dix-huit élèves depuis ces vingt-trois ans qu'ils ont quitté le collège? Cinq sont religieux, trois des prêtres séculiers, cinq des médecins, les autres, notaire, avocat, opticien, fonctionnaire et... journaliste.

Le premier à disparaître, Antoine Gauthier, était un élève affable, intelligent, travailleur. On ne l'écrit pas parce qu'il est maintenant mort, mais parce que cela était. Il avait comme ami tous ses confrères, les bons comme les... moins bons élèves.

Car au collège de Saint-Jean on était classé par les bons ou les moins bons élèves. Les moins bons élèves étaient des mauvais élèves mais ces mauvais élèves, par comparaison, étaient encore de très bons élèves. Ces moins bons élèves passaient pour mauvais précisément parce qu'ils n'étaient pas au nombre des parfaits, ce qui n'est pas très grave après tout. Tous nous mis à l'épreuve de la vie, ils ont prouvé qu'ils étaient presque tous les uns que les autres dans leur domaine respectif.

L'un des meilleurs aura été sans contredit le Dr Antoine Gauthier. Il fut bon sans ostentation, modestement, comme un brave médecin de faubourg qui aime son art, ses patients, non pas en considération de la renommée qu'ils pouvaient lui valoir, non pas à cause de l'argent qu'il aurait pu en obtenir, mais parce qu'il aimait se dévouer, continuer dans la vie à être bon élève tout simplement.

Il y a près de deux ans, le Dr Gauthier s'échappait avec deux de ses confrères pour une courte fin de semaine passée à la pêche, dans le nord. C'est là que je devais le re-

(Suite à la dernière page)

Dix mois de politique française

UNE LETTRE DE M. ALcide EBRAÏ

Ainsi que nous l'annoncions hier, nous venons de recevoir de notre correspondant européen, M. Alcide Ebraï, ancien ministre de France, ancien rédacteur diplomatique au "Journal des Débats", une lettre datée du 29 décembre 1944. Cette rapidité est extraordinaire.

Dans cette longue lettre, M. Ebraï prend une vue d'ensemble de la politique française du dernier semestre, expose des points de vue juridique et politique, la situation des gouvernements Pétain et de Gaulle, fait le relevé des groupes qui agissent présentement dans la politique française et des événements les plus caractéristiques qui s'y sont déroulés depuis six mois, particulièrement des aspects de "trahison".

Nous publierons cette pièce importante dans le "Devoir" de demain.

Qu'en se le dise!

Faits divers

L'ex-avocat Maurice Shulman est condamné à la prison

Les conditions atmosphériques d'hier — Un accident de chemin de fer près de Valleyfield —
Devant les tribunaux

Maurice Shulman, ancien membre du Barreau de Montréal, qui avait été reconnu coupable, ces jours derniers, par le juge en chef Gustave Perrault, d'avoir conspiré pour frustrer le public de plusieurs milliers de piastres dans l'affaire de Twin-Mak Gold Syndicate, a été condamné, ce matin, à trois mois de prison et à \$1,000 d'amende et les frais ou à trois mois additionnels.

Me Joseph Cohen, c.r., avocat de l'accusé, a annoncé que des mesures avaient été prises pour porter la cause en appel et a demandé que son client soit laissé en liberté sous la même cautionnement en attendant le jugement de l'appel. Le juge a consenti. Cette cause remonte à 1938 et a soulevé beaucoup d'intérêt devant nos tribunaux.

La température d'hier

Les experts météorologistes ont dit aujourd'hui que l'on ne voit pas pour le moment, d'adoucissement possible dans la température glaciaire qui sévit actuellement dans la métropole.

Hier, le vent soufflait à une vitesse de 20 à 25 milles à l'heure, intensifié par des bourrasques qui ont atteint la vitesse de 42 milles. Notre ville a subi hier l'une de ses plus froides journées de la saison et le mercure était à environ 12 sous zéro hier après-midi, soit 3 degrés de moins que le 6 janvier, la journée la plus froide de l'hiver.

Les transports publics ont tous été retardés, sauf les lignes aériennes. La Compagnie de Transport provinciale a dû supprimer toutes ses voitures de la rive sud.

Accident de chemin de fer

Valleyfield, 26. — Cinq voyageurs et trois employés de chemins de fer ont été légèrement blessés à bord d'un train du New York Central du circuit New-York-Montreal-Maine, ce matin, lorsqu'une locomotive de secours est entrée dans l'arrière du train de voyageurs. L'arrière a été endommagé ainsi que deux autres wagons. Ce train avait quitté Valleyfield à destination de Montréal vers 10 heures. L'accident est attribué aux conditions des rails qui étaient gelées. L'accident s'est produit dans les environs de Saint-Stanislas-de-Kostka.

Fausses représentations

J. G. A. Turner, alias William McLeod, âgé de 40 ans, sans domicile connu, est passé hier devant le juge Amédée Monet, sous une accusation d'avoir obtenu la somme de \$80 au moyen de fausses représentations, de M. Paul Letang, gérant d'un club local.

Avis de décès

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRE. — A Outremont, le 24 janvier 1945, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Géo-Etienne Barré, née Turcotte, (Paméla). Les funérailles auront lieu samedi, le 27 janvier. Le convoi funéraire partira de sa demeure, no 33, avenue Nelson, à 10 h., pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de feu Cordélia Perrier, demeurant à 489 et boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées de nos communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Le fonctionnarisme provincial

A. M. Georges Pelletier, Directeur du Devoir, Montréal.
M. le directeur,

Un de vos rédacteurs, dans le Bloc-notes du 15 courant, invite les intéressés à s'occuper du fonctionnarisme provincial.

Je vous serais reconnaissant de publier la présente lettre, qui contient des notes sur ce sujet.

Je suis d'avis que la Commission du service civil devrait être convertie en une corporation fermée dudit service civil, sous le nom de "La Corporation sociale du service civil de la province de Québec".

Cette corporation aurait pour mandat de :

1. Prendre, parfaire et maintenir l'administration du service civil actuel de la province, à l'intérieur et à l'extérieur;

2. De la reclasser, et d'en faire les nominations, les suspensions et les destitutions;

3. D'en fixer les salaires et les emoluments spéciaux;

4. D'en fixer aussi les conditions générales et spéciales du travail.

5. D'en régler aussi tous les différents, d'en punir les membres soit par suspensions, amendes ou admonitions.

6. De pourvoir aux congés et aux retraitements;

7. De lui donner et organiser tout régime des assurances sociales, en pourvoyant aux risques de ses membres résultant du décès, de l'entêtement, de la maladie, de l'invalidité, et de la vieillesse, des accidents, des maternités, des familles, allocations familiales, en couvrant tous les risques, pour eux, leurs épouses et leurs enfants, y compris les risques d'hospitalisation, de chirurgie, etc., etc.

8. Soit de contribuer à l'organisation de toutes coopératives d'achat, particulièrement d'une coopérative d'achat et vente de produits pharmaceutiques, de construction, en finançant telles coopératives, en prêtant aux coopératives de construction, suivant les principes sociaux énoncés dans les lois qui se rapportent à ce sujet;

9. D'administrer les fonds fournis par les retenues sur les salaires pour lesdites fins sociales, suivant les plus sains principes de la sociologie, sans partis pris, sans spéculation, mais généralement pour l'avantage des employés civils.

Les assurances sociales seraient obligatoires, pour tous les employés civils actuels, excepté pour ceux que la corporation exempterait, après enquête.

Le risque du chômage est exclu, parce qu'il ne peut en être question.

Il y aurait lieu de mettre à point l'assurance-vie, groupe, du service civil, qui n'a plus d'effet pour ses assurés à partir de 65 ans.

Certains des services sociaux existants déjà, il s'agirait de les faire opérer dans les limites des objets de la corporation sociale prévue.

Il appartient au gouvernement provincial actuel de suivre l'exemple et le donner, au sujet de cette grande question sociale du bien-être le plus complet possible de ses employés.

Des industries et des banques ont déjà des services sociaux presque parfaits. Je connais un peu celui de la Banque Royale du Canada.

Je ne prétends pas rien dire de neuf dans les présentes notes, mais il me semble qu'une telle corporation serait un service d'ordre, de grand ordre social.

Cette corporation devrait recevoir de l'Etat le mandat exprès de s'organiser, sans faire aucune destitution, mais de réduire le personnel de l'Etat, à ses besoins exacts, adéquats, par les mises à la retraite, les permutations, les changements d'emplois de services, etc., etc.

La loi des assurances sociales parfaite me semble être la loi française, qui a été étudiée 20 ans durant, et votée par le Parlement français, à l'unanimité, une voix exceptée française, cela nous conduit à cette loi française doit être bon. Elle m'a inspiré.

Je serais heureux d'être appelé à rédiger ou à contribuer à la rédaction d'une loi qui créerait la corporation que prévoient mes notes.

Les taux pourraient facilement être fixés par des actuaires expérimentés.

Vous souhaitant, monsieur le directeur, bonne santé et bonheur, je vous prie de croire, je vous prie de croire.

L. CYRUS JACQUES, notaire, député-régistrateur à Québec, 192, rue Saint-Cyrille. Québec, le 24 janvier 1945.

Ville silésienne capturée

Londres, 26 (C.P.). — Le maréchal Staline annonce la capture de la ville silésienne industrielle de Gliwits.

Plus d'êtres vivants en Prusse-Orientale

Londres, 25 (P.C.). — Selon une dépêche de Moscou, les armées russes qui s'avancent en Prusse orientale constatent que les villes qu'elles traversent ont été abandonnées par toutes les créatures vivantes, sauf les chiens et les chats. Les Allemands ont abattu le bétail qu'ils n'ont pu emporter et empoisonné les puits et les sources.

Pêche-record dans les Maritimes

Halifax, 26 (C.P.). — Les pêcheurs-unis des provinces maritimes ont atteint un chiffre d'affaires de plus de \$1,441,075, durant l'année 1944. Ceci représente les affaires de 70 coopératives de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. C'est la plus haute somme jamais atteinte depuis la fondation de cette organisation en 1930.

Nouvelles de guerre

Les disparus de l'"Athabasca" maintenant présumés morts

Liste des victimes appartenant au district de Montréal — Un juge québécois qui fait la leçon à un sergent de la police militaire

Ottawa, 26 (C.P.). — Le dernier chapitre du coulage du destroyer canadien *Athabasca* a été inscrit hier, lorsque les autorités de la marine royale canadienne ont révélé que les 10 officiers et 115 marins disparus, depuis cette unité fut séparée en deux par une torpille nazie, le 29 avril dernier, sont maintenant présumés morts.

Voici les noms de Canadiens français du district de Montréal qui apparaissent sur cette liste: les matelots J.-G.-L. Senical, Saint-Vincent-de-Paul, P.-H.-A. Chamberland, Québec, A.-J.-G. Dion, Québec, R.-J. Goulet, Ottawa, A. Lamoureux, Montréal, L. Ledoux, Montréal, J.-E.-V. Ouellette, Sabrevois, J.-A.-J. Riendeau, Ottawa, J.-L.-M. Saint-Laurent, Québec, et P.-E. Soucisse, Montréal.

Le juge Pettigrew, de Québec, ne prise pas ce geste de la police militaire.

Québec, 26 (C.P.). — Le juge Wilfrid Pettigrew, de la Cour des Sessions, a dit, aujourd'hui, à un sergent de la police militaire: "Je ne tolérerai pas que vous fassiez des arrestations en Cour".

Le magistrat a fait cette déclaration après que le sergent ait essayé d'arrêter un jeune homme qui n'avait pu lui montrer ses documents militaires. Ce jeune homme venait justement d'être condamné à une amende de \$5 par le juge Pettigrew, sur une accusation d'assaut.

Le juge Pettigrew a appelé à la Cour un représentant du département du procureur général pour formuler une plainte contre "de tels actes de la part de la Police militaire".

Ligne de conduite tracée ou gouvernement

Toronto, 26 (C.P.). — Onze officiers licenciés de l'armée, à la suite de séjours outre-mer, ont adressé, hier, une lettre ouverte aux journaux canadiens, concernant l'absence ou la désertion des 6,300 soldats canadiens. Le thème de cette lettre, datée de l'hôpital militaire de la rue Christie, à Toronto, est "le défaut de coopération à la solution de cette crise désastreuse".

Cette lettre de quelque 300 mots prie le gouvernement, d'abord, de rendre compte de la crise, et de l'existence, lui demandant de voter un arrêté-en-conseil ayant pour effet de consacrer l'armée entière pour service outre-mer et de renforcer la discipline pour éviter toute autre faiblesse de l'autorité.

Les héros mieux reçus à Bonaventure

Les autorités dirigeantes du district militaire no 4 cherchent sans cesse à améliorer tous les points de vue de leur sort de nos officiers et soldats arrivant d'outre-mer à la vieille gare Bonaventure, où la grande majorité des trains de troupes et des trains-hôpitaux de l'armée canadienne atteignent la métropole. Au début de la guerre, nos premiers soldats revenant des champs de bataille, de la France, de l'Inde, de la Chine, de la Birmanie, etc., etc., ils étaient reçus dans des conditions parfois déplorables.

Leurs familles, une fanfare, les journalistes et photographes de l'armée, voilà à quoi se réduisait le "comité de réception" pour nos blessés rapatriés. Ils devaient eux-mêmes transporter leur équipement, leurs sacs militaires. La plupart étaient sans le sou, l'armée leur devant une solde. Ils devaient se rapporter immédiatement à Montréal-Sud avant d'obtenir à passe militaire leur permettant d'aller se reposer dans leur famille et avant d'obtenir la solde leur revenant.

Les blessés, ceux marchant avec l'aide de béquilles, d'autres à bras fracturés dans le plâtre ou en écharpe, étaient à la merci de la foule frivole, naturellement excitée, qui se jetait sur eux. Les militaires assez chanceux d'avoir une passe et pouvant ignorer leur solde durant quelques jours, profitaient, il va sans dire, de l'occasion de se rendre immédiatement chez eux.

La encore, une lacune persistait. Ces mêmes soldats, qui avaient été accueillis avec un grand enthousiasme lors de l'embarquement pour outre-mer, ne pouvaient trouver, à leur retour de combats en Europe, de voiture pour les conduire à leur maison. Nous avons souvent vu, alors, quelques braves soldats obligés, en plein hiver, d'attendre un tramway empressé et parfois même seuls, leurs familles n'ayant pas été prévenues de leur arrivée.

Graduellement, les autorités du district militaire no 4 ont vu à combler toutes ces lacunes et, aujourd'hui, nos soldats de retour du front profitent de plus d'un avantage à leur descente du train à la vieille gare Bonaventure. Les services de guerre de la Légion canadienne vivent à ce que de chaque mobilisé soient à l'arrivée de chaque train pour offrir aux soldats du thé chaud, des biscuits, gâteaux, cigarettes, journaux, etc. L'armée fit par en attendant à l'arrivée de chaque train un officier paie-maitre, qui, quelques minutes seulement après l'arrivée du train, remettait à chaque militaire la solde lui revenant. A un guichet voisin, nos soldats pouvaient recevoir la passe officielle militaire leur permettant de regagner directement leur foyer.

Avec le consentement des autorités militaires, une organisation civile connue sous le nom de "Ligue de transport volontaire" se chargea de transporter volontiers nos soldats de voir à transporter leur demeure. Les membres de cette ligue sont des civils qui prêtent leur auto et leur essence absolument sans compensation et encore moins sans profit. Leur quota d'essence n'est pas augmenté, ils le donnent bénévolement aux soldats qui ont lutté pour notre démocratie. Le corps de la Prévoyance a augmenté considérablement le nombre de ses policiers militaires assistant à l'arrivée des trains avec le résultat que les soldats purent être suffisamment con-

trôlés pour ne pas bouculer et peut-être blesser à nouveau nos vaillants combattants de retour. Un système de haut-parleurs fut installé et durant les longues minutes d'attente les parents et amis des militaires attendus furent au fur et à mesure, renseignés par différentes informations concernant le train et ses occupants. Pour transporter les sacs et l'équipement des soldats de retour, les quartiers généraux du D. M. no 4 décidèrent de faire appel, à chaque arrivée d'un train, à des volontaires.

Depuis, à chaque train, des centaines de soldats de nos combattants remplissent le rôle d'ordonnance et de messager pour chacun des militaires de retour. Ces soldats, qui travaillent aux quartiers généraux, ont chacun un numéro qui correspond à un numéro d'un soldat sur le train. Aussitôt que ce dernier descend sur la passerelle de la gare Bonaventure, il trouve un soldat qui transporte ses bagages et qui le dirige vers la gare, sa famille, le paie-maitre, etc.

Pour améliorer encore les choses, la Légion canadienne vient de diviser la salle d'attente de la gare Bonaventure en zones alphabétiques. Dans chacune, les familles attendent confortablement les soldats de retour (elles devaient précédemment attendre debout derrière un câble et une rangée de policiers militaires). Les soldats de retour, prévenus, n'ont qu'à regarder les pancartes alphabétiques pour savoir, d'après la première lettre de leur nom, où leurs parents et amis les attendent.

La fanfare, les photographes, les journalistes et les officiers supérieurs sont évidemment toujours là. Bref, toutes ces améliorations ont contribué à rendre encore plus satisfaisant pour nos combattants leur retour au pays. Le district militaire no 4 a ainsi réussi à perfectionner, tout en en donnant l'exemple, un système de bienvenue à nos héros de guerre qui est pour le moins mérité par ceux-ci.

Contrôle plus étroit sur les opérations minières

Sydney, N.-E., 26 (C.P.). — Les municipalités de l'île du Cap Breton ont demandé, hier, à la Commission du charbon Carroll, de recommander un contrôle plus étroit des opérations de mines de charbon, par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, introduisant dans ce contrôle un plan d'ensemble qui couvrirait les opérations minières, à travers la province.

Bombes-robots destinées à notre continent

Stockholm, 26 (Reuter). — Une nouvelle bombe volante du type des fameuses armes V, qui, selon les Allemands, peut atteindre New-York et d'autres points de la côte américaine du nord-est, serait lancée bientôt du côté européen de l'Atlantique, à dit aux correspondants de l'ingénieur allemand qui fut un des principaux inventeurs des armes du type V.

Jusqu'à tout récemment cet ingénieur était directeur d'une base expérimentale des bombes V au Jutland, Danemark, avant de passer en Suède. Il se fit d'abord passer pour un réfugié danois, mais après un interrogatoire des autorités suédoises, il révéla sa véritable identité.

L'Allemand fut ensuite interné, mais, comme ses connaissances sont de quelque utilité à l'état-major général suédois, on lui accorda des conditions spéciales et son nom est gardé secret.

La V-4 est plus rapide et plus précise que les V-2 et V-3, a dit l'ingénieur. Elle pèse environ 15 tonnes, voyage à 1,8 mille à la seconde et atteint une altitude de plus de 120 milles.

Elle atteint cette hauteur à peu près deux minutes après avoir été lancée à un angle de 75 degrés. Sa haute altitude et sa vitesse lui donnent plus de précision et de portée.

La V-4 est actionnée sur le principe de la réaction d'un gaz explosif. On obtient le gaz d'un liquide transporté dans les réservoirs installés sur les côtes de l'arme de la même façon que la vapeur est obtenue d'une gazoline liquide dans un carburateur d'automobile.

Le gaz est conduit dans un tuyau de 15 centimètres de diamètre et de 10 mètres de longueur, installé le long de l'axe de la bombe. On provoque l'explosion par une étincelle électrique.

Le grand désavantage concernant la V-4, a dit l'ingénieur, c'est qu'il est difficile de la produire en quantité.

Les Allemands ne pourront donc en envoyer qu'un nombre limité contre Halifax, New-York et les autres villes de la côte américaine.

Enquête policière

Pembroke, Ont., 26 (C.P.). — La police enquête dans le cas d'un jeune homme, jeune chauffeur de taxi mort à l'hôpital mercredi, après avoir été trouvé battu et sans connaissance dans la banlieue de la ville. On l'avait vu, le 15, dans les alentours du camp de Petawawa, à 10 milles d'ici, où le chauffeur de taxi, âgé de 18 ans, s'est rendu mardi soir pour répondre à un appel, afin de prendre des voyageurs.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphone au service du tirage: 3361* : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION
R service rapide
SERVICE
JOUR et NUIT
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
HA. 7251

"SOURDS"
Vous pouvez vous procurer dès maintenant cet appareil auditif modèle d'après-guerre
MONO-PAC Beltone
* Sans batterie encombrante
* Un seul morceau à porter
* Tonalité ajustable à volonté — distance ou intensité.
IMPORTANT: Service d'entretien exécuté immédiatement.
DEMONSTRATION GRATUITE
Brochure D sur demande.
RAVOX EARPHONE, 202 ouest, BOUL. ST-JOSEPH — CA. 6665

Funérailles de M. J. Champoux
Récemment, à Montréal, à sa demeure, 2906, rue Visitation, à l'âge de 90 ans et 8 mois est décédé M. Joseph Champoux, époux en premières noces de feu Rose-de-Lima Arbour, et en secondes noces de feu Georgianna Lapalme.
Lui survivent: M. l'abbé J.-Alexandre Champoux, curé de la paroisse St-Charles, de Pointe-Saint-Charles, M. l'abbé Georges Champoux, le Dr Edouard Champoux et MM. Chs-Hector et Roméo Champoux, ses filles; la Rde Mère Charles-Alexandre (Marie-Louise Champoux), supérieure provinciale des Soeurs de la Providence à Joliette, Mme A. Lemarbré (Eugénie Champoux), de Fort-William, Ont., Mme Lucien Pageau (Marie-Antoinette Champoux), ses gendres: M. A. Lemarbré, de Fort-William, Ont., M. Lucien Pageau, ses belles-filles: Mmes Edouard, Charles-Hector et Roméo Champoux, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, son frère et sa belle-soeur, M. et Mme S.-P. Champoux, sa soeur Mme Veuve Arthur Racette, de Joliette, son beau-frère et ses belles-soeurs: M. et Mme J.-E. Lapalme, de Joliette, de Joliette, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.
Les funérailles de M. Champoux ont eu lieu récemment à Montréal. Le convoi funéraire est parti des salons mortuaires de la Coopérative des Frais Funéraires pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où la levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-A. Bourassa, curé. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-Alexandre Champoux, fils du défunt, assisté des abbés Ernest Vézeau et Léonard Guillemette. La chorale a exécuté la messe de Pèrosi avec prose de Gounod. Au sanctuaire on remarquait Son Excellence Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, assisté du chanoine J.-A. Bourassa et de M. l'abbé Rémi Corbeil, M. l'abbé Georges Champoux, fils du défunt, Le R. P. E. Aubin, C.S.V., supérieur du Séminaire de Joliette, Le R. P. J. Tremblay, C.S.V., le R. P. R. Boileau, C.S.C., supérieur de l'Externat classique Ste-Croix, le R. P. F. Mo

CANADA	\$6 00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8 00
UNION POSTALE	10 00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2 00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3 00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENDREDI, 26 JANVIER 1945

Beau et plus froid ce soir et demain.

MAXIMUM et MINIMUM :

Aujourd'hui maximum, 10 sous zéro.
Minimum, 20 sous zéro.
Même date l'an dernier, 28.
Minimum aujourd'hui, 12 sous zéro.
Même date l'an dernier, 20.
BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.59.
(Chiffres fournis par la maison M. M. de Mesle.)

Il est question d'une autre grève du tramway

Les employés de tramways de Montréal se réuniront ce soir à la salle de l'Assistance publique et ils y prendraient un vote de grève — Déclarations de la compagnie, de MM. Paul-Emile Marquette et Eucher Corbeil et du Comité des citoyens de Montréal — Le conseil municipal interviendrait

(Par Pierre LAPORTE)

"A midi aujourd'hui la compagnie n'avait été nullement informée que les employés quitteraient leur travail, comme le laissent entendre les journaux du matin. La compagnie n'a pas entendu dire non plus que ses employés se disposaient à prendre des mesures pour arrêter le service de transport fourni par la compagnie.

"Le 11 août 1944, le gouvernement fédéral, par arrêté ministériel, a nommé MM. Saint-Laurent et Cousin comme administrateurs avec tous les pouvoirs pour administrer les affaires de la compagnie, et ils sont encore en fonctions."

La Compagnie des Tramways de Montréal a fait cette déclaration en ajoutant que ce texte avait été écrit à la lumière des nouvelles reçues jusqu'à midi aujourd'hui et qu'elle tiendrait les journaux et le public au courant de tout développement subséquent.

Alors que la ville de Montréal connaît la pire vague de froid de tout l'hiver, elle est menacée d'une autre grève du tramway, la quatrième en moins de deux ans.

Ce matin, les Montréalais, en écoutant à la radio et en lisant les journaux, ont appris avec stupeur que les employés de tramways tiendraient ce soir une assemblée générale à la salle de l'Assistance publique, rue LaGauchetière, et qu'on y prendrait un vote de grève. Les employés, dit-on, sont "exaspérés" des délais que l'on apporte à la solution du différend qui les oppose à la compagnie depuis tant de mois. Ils auraient donc décidé de prendre un vote de grève ce soir et de cesser tout travail à minuit si le vote était en faveur de la grève.

On s'accorde à dire que si le vote est demandé, il n'y a aucune chance sur mille qu'ils soient opposés à la grève.

On donne comme explications que les employés veulent ainsi protester contre les régressions fédérales, qu'ils n'ont pas encore obtenu de solution au problème de l'atelier fermé, ou de l'atelier d'union, ce qui revient au même en pratique.

M. P.-E. Marquette

Ce matin nous avons causé par téléphone avec M. Paul-Emile Marquette, directeur national du Congrès canadien du Travail. M. Marquette a semblé très surpris de cette rumeur de grève, dont il n'avait pas entendu parler, dit-il, avant de connaître les journaux du matin.

"J'ai appris cette rumeur nouvelle en écoutant la radio et en lisant les quotidiens montréalais.

"Je vous donne ma parole que je n'étais nullement informé qu'il devait se prendre un vote de grève à la réunion de ce soir, qui est tout simplement convoquée pour mettre les employés au courant des démarches faites par les représentants des employés auprès de la compagnie depuis la cessation de la grève du mois d'août 1944.

"En consultant la circulaire qui a été envoyée à tous les membres de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres moyens de transport, vous constaterez qu'il n'est pas question de grève ou de vote de grève. Il est probable que cette rumeur a été lancée à la suite des propos de certains employés qui sont 'exaspérés' d'attendre que la compagnie fasse un règlement et qui expriment leur mécontentement en menaçant de faire une grève.

"Il n'y a rien de complètement nouveau dans le conseil régional de la Commission du travail en temps de guerre, qui doit tout de même avoir une certaine autorité, à rendre une décision dans ce litige entre la compagnie et ses employés et qu'elle n'a pas encore été acceptée par la compagnie. La Montreal Tramways veut porter cette décision en appel pour retarder encore les procédures. Je comprends alors que les employés soient exaspérés."

M. Eucher Corbeil

M. Eucher Corbeil, de la Fraternité canadienne, a déclaré ne rien savoir sur la décision que prendront ce soir les employés de tramways, à la salle de l'Assistance publique. M. Corbeil a toutefois dit que les employés en ont assez d'une situation qui traîne depuis cinq mois, au sujet d'un litige vieux de deux ans.

"Je suis convaincu, a-t-il déclaré, que si ce soir, les représentants du ministère fédéral du Travail donnent l'assurance aux employés que la question sera réglée sous peu, il n'y aura pas de grève."

Toutes sortes de rumeurs circulent parmi les employés de tramway, qui, pour un grand nombre, ne semblent pas être exactement au courant de la situation. L'on a entendu dire, par exemple, d'un représentant de la Fraternité, que si les employés se mettent en grève, ils ne retourneront au travail qu'après avoir obtenu tout ce qu'ils demandent, cette fois-ci. Ce personnage a également déclaré que le but de cette grève projetée est "de forcer la population de Montréal à faire des démarches auprès d'Ottawa, pour l'obliger à accorder aux

Bref d'habeas corpus émis au soldat Foisy

Le brigadier Blais et le colonel Lafontaine devant emmener le conscrit devant un des juges de la Cour supérieure, à Québec, le 29 janvier

Québec, 26 (D.N.C.) — Le juge Pierre-Emile Côté a autorisé hier l'émission d'un bref d'habeas corpus requis par un militaire du nom de Germain Foisy, présentement détenu aux Cote Fields, pour comparaître en Cour supérieure afin de déterminer s'il est légalement détenu comme soldat de l'armée canadienne. Le juge Côté a rejeté les prétentions des représentants de l'armée et du gouvernement fédéral qui se sont opposés à l'émission d'un tel bref.

Le bref est adressé au colonel Jean Lafontaine, commandant du centre de réception des Cote Fields, et au brigadier Emond-A. Blais, commandant de la région militaire no 5, et leur enjoint de procurer la personne du requérant, le 29 janvier 1945, à 11 h. du matin, devant un des juges de la Cour supérieure au palais de justice de Québec.

Le soldat Foisy a présenté sa requête mercredi dernier, et il alléguait que les médecins de l'armée l'avaient classé dans une catégorie incompatible avec son état de santé et qu'il aurait dû être réjeté. Depuis le début de la guerre, c'est la deuxième fois qu'un bref semblable est émis en faveur d'un militaire. Dans la région de Montréal, un conscrit a récemment eu recours à un moyen identique pour être traduit devant le tribunal.

Le bref d'habeas corpus est une vieille institution du droit anglais qui remonte à l'époque de la Grande Charte et qui a pour but de faire élargir quelqu'un qui se croit détenu illégalement. À la fin de la guerre de 1914 plusieurs conscrits ont demandé l'émission de brefs semblables, sous prétexte que la loi de conscription était inconstitutionnelle.

Décès du R.F. Adhémar, C.S.C., à Saint-Laurent

Il était assistant-général de la congrégation de Sainte-Croix

Le R. F. Adhémar, C.S.C., (Joseph-Arthur de Villers), vient de s'éteindre paisiblement, à l'âge de 49 ans, entouré de nombreux parents et confrères, à l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, à Saint-Laurent. Le défunt était l'un des quatre assistants du R. P. Albert Cousineau, supérieur général de la congrégation de Sainte-Croix.

Par l'esprit et le cœur, ce religieux fut un véritable missionnaire et un grand éducateur. Missionnaire, il l'a été en créant autour de lui une atmosphère de sympathie très active en faveur des missions. Educateur, il s'est muni des qualifications qui lui ont valu le baccalauréat et la licence en pédagogie, et il s'est donné tout entier à sa tâche pendant plus de vingt ans à l'École normale Sainte-Croix. Il s'a fait aimer l'étude et le souci de la formation intégrale. Le goût qu'il avait du savoir l'a poussé à étudier jusqu'à la fin de sa vie.

C'est en 1939 que le supérieur général de la congrégation de Sainte-Croix l'a appelé comme son deuxième assistant canadien, poste de confiance que le défunt a marqué par une collaboration étroite et une active diligence.

Lui survivent, sa mère, Mme Philadelphie de Villers; trois frères, Raoul, Antonio et Henri; une sœur, Céline.

La dépouille est exposée à l'Ecole normale Sainte-Croix, à 3747 chemin Reine-Marie. Les funérailles auront lieu le lundi, 29 janvier, à 9 h., dans la chapelle du collège Notre-Dame, en face de l'Oratoire Saint-Joseph.

Le Devoir présente à la communauté et à la famille en deuil, l'expression de ses condoléances.

Un mort dans un incendie à Québec

Québec, 27 (D.N.C.) — Un incendie qui s'est déclaré hier soir au no 73, rue Notre-Dame-des-Anges, a causé la mort d'un enfant et a failli aussi coûter la vie aux trois autres enfants ainsi qu'à leur père et à leur mère.

La victime est Gaëtan Bérubé, 1 an et 1 mois, enfant de M. Charles Eugène Bérubé, chauffeur de taxi, et de Mme Bérubé. Les enfants que M. Bérubé a réussi à sauver sont: Jean-Claude, 6 ans, Jean-Marie, 3 ans, et Raymond, 2 ans. Leur père a réussi à les sortir dehors alors qu'ils étaient en vêtements de nuit et nu-pieds. Il venait de les laisser à la porte, de la rue Notre-Dame-des-Anges, lorsqu'il voulut rentrer pour sauver le quatrième enfant. Mais à ce moment tout l'appartement était en feu, et le policier Ernest Tardif empêcha M. et Mme Bérubé de pénétrer dans la maison en flamme. M. Bérubé a été brûlé à la tête en tentant de sauver son enfant. Au sortir de la maison, tous ses cheveux étaient en feu.

Témoignage d'estime à M. R.-P. Bell

Amherst, N.E., 26. — En reconnaissance de ses services signalés, en tant que directeur général de la production de l'avionnerie, poste qu'il a occupé pendant plus de quatre ans, M. Ralph-P. Bell a été fêté hier soir, quand on lui a présenté une adresse au nom des directeurs et des représentants des 120,000 employés d'avionneries, d'un océan à l'autre.

Remboursement exigé de la Saskatchewan

Le gouvernement de cette province devra régler, le 31 janvier, sa dette de \$16,468,852 envers Ottawa

Regina, 26 (P.C.) — Le ministre des Finances du Canada, M. Isley, a fait savoir aujourd'hui au gouvernement provincial de la Saskatchewan, où le parti CCF est au pouvoir, qu'il devra régler le 31 janvier sa dette de \$16,468,852 pour des avances de grains de semence consenties par Ottawa, faute de quoi, le gouvernement fédéral devra prendre "telles mesures qu'il sera jugé convenables pour percevoir la somme due".

M. Isley ajouta que la loi l'obligeait à présenter une demande formelle de paiement à cette province; il suggéra un versement immédiat de \$609,000, le reste devant être acquitté au moyen d'une série de billets du Trésor, dont le dernier viendrait à échéance le 20 janvier 1950.

Le trésorier provincial de la Saskatchewan, M. Fines, à qui était adressée cette lettre, a répondu que le ministère de cette province se réunira ce matin pour étudier cette demande, ajoutant que l'acceptation du plan Isley compromettrait le paiement des intérêts sur la dette consolidée de la province. "Il est visible", a-t-il commenté, "que M. Isley a fait exprès de répartir ce remboursement sur cinq ans afin d'ennuyer le premier gouvernement provincial que le parti CCF se soit assuré au Canada."

Ces avances de semences survinrent en 1938, la mauvaise récolte de 1937 ayant laissé les fermiers de la province sans réserve de grains. Les municipalités consentirent elles-mêmes les avances, avec la garantie des gouvernements fédéral et provincial. Ce dernier se déclara incapable de payer sa dette, à l'échéance du 31 octobre 1944, et le gouvernement fédéral acquitta lui-même le tout, soit un capital de \$14,200,000, plus les intérêts accumulés pendant six ans.

Les autorités provinciales de la Saskatchewan ont rappelé hier que M. Isley avait déjà suggéré, dans la correspondance échangée au sujet de cette affaire, que le gouvernement fédéral se remboursât sur les subsides qu'il consent à la province.

12,000 soldats américains en maraude

Paris, 26 (Par sans-fils) — "De 12 à 13,000 soldats américains sont quotidiennement absents sans permission de leurs unités sur le théâtre européen de guerre, et la plupart errent aux environs de Paris", a révélé aujourd'hui le brigadier général P. B. Rogers, commandant des troupes américaines du district de la Seine. "Ce fait explique, continue le général, pourquoi un aussi grand nombre de soldats ont été arrêtés pour avoir participé au marché noir ou à d'autres opérations criminelles commises dans la région parisienne."

Il a rappelé que six officiers du 716e bataillon de chemins de fer ont été arrêtés sur l'ordre du généralissime Eisenhower, pour avoir participé à des offenses de ce genre, pour lesquelles un brigadier général a dû récemment être rapatrié aux Etats-Unis. Le général a exhibé des statistiques qui montrent que 743 soldats furent arrêtés à Paris du 1er au 24 janvier de cette année et que la proportion des arrestations chez les militaires américains s'accroît constamment. Deux déserteurs ont été tués samedi dernier, un autre s'est échappé et deux policiers militaires ont été blessés, au cours d'une opération de police contre le marché noir. Des 1723 soldats actuellement détenus dans les prisons militaires de Paris, 442 sont de simples truands en maraude, tandis qu'environ 400 autres ont participé à des vols, à des transactions sur le marché noir et à d'autres délits.

Le major John E. Kieffer, agissant comme juge d'instruction de l'armée dans la région parisienne, a déclaré au correspondant du New York Times, que le relèvement des prix du marché noir indique bien que les mesures de police plus étendues et les sentences plus rigoureuses obtiennent le résultat désiré. "Ce n'est pas la valeur pécuniaire des objets volés qui compte", a expliqué le major Kieffer, mais l'importance militaire de ce détournement d'approvisionnement destiné au front."

Les quartiers généraux de la police française ont leur rôle à jouer, a déclaré le général, pour empêcher l'armée américaine à régler le problème du marché noir.

Le problème du transport à Toronto

Toronto, 26 (C.P.) — La Commission du transport de Toronto ne s'opposerait pas à perdre une partie de son commerce, en temps de guerre. Hier soir, les officiers de cette Commission ont souligné que ce système de transport a accablé 27,000,000 de voyageurs, en décembre dernier, comparativement à environ 14,000,000 au mois de décembre 1940. Les officiers ont ajouté que ce problème d'augmentation du commerce prend de l'ampleur à cause du manque de main-d'œuvre, de même que celui du matériel, en plus d'un hiver dur.

Assemblée de gantiers

Ce soir aura lieu à 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. 30 une assemblée spéciale du Syndicat des gantiers, section des gants fins, tailleurs, opératrices et bloqueurs pour prendre connaissance du rapport de l'entrevue avec les patrons relativement au renouvellement de la convention collective.

M. J.-N. Charbonneau décédé ce matin

Il était directeur-fondateur de la Schola Cantorum et président de la Commission diocésaine de musique sacrée

M. J.-N. Charbonneau, directeur-fondateur de la Schola Cantorum et président de la commission diocésaine de musique sacrée, est décédé ce matin à sa demeure, au no 4382 Chemin de la Côte des Neiges, à l'âge de 69 ans.

Né en 1876, il eut pour maîtres Achille Fortier, Guillaume Couture et P. Déré Mouchamps. Il étudia la musique religieuse à Dijon, France, sous la direction de René Moisset, et le chant grégorien à l'abbaye de Saint-Anselme, à Rome, avec Dom Lucien David, bénédictin. En 1932, l'Université de Montréal lui décerna le titre de docteur en musique.

M. Charbonneau a été durant plusieurs années directeur du conservatoire national de musique et a fondé en 1922 l'Institut musical du Canada. Professeur de musique liturgique et grégorienne à l'Université de Montréal depuis 1917, il enseignait aussi l'histoire musicale, à l'école de musique sacrée de l'Université d'Ottawa.

Il était le plus professeur d'harmonie dans les principales institutions de la métropole. Il occupa le poste de maître de chapelle à l'église Saint-Charles de Montréal, de 1900 à 1933; de Notre-Dame de Grâce, de 1933 à 1935; et de la paroisse de Valleyfield, de 1935 à 1942.

Outre sa femme, née Dandurand (Blanche), le défunt laisse un fils, M. Jean Charbonneau, directeur du chœur Laval-Saint-Joseph; cinq filles, Mmes Cécile, Marie, Thérèse, Mmes Jean Dénéchaud (Pauline), et Edmond Baril (Jeanne); deux gendres, MM. Jean Dénéchaud, de la rédaction de la Presse, et le Dr Edmond Baril, une petite-fille, Denise Charbonneau, et un petit-fils, Pierre Baril. Avis des funérailles plus tard.

Le Devoir présente à la famille en deuil, l'expression de ses profondes condoléances.

Les concerts de Platoff

Le chœur de Cosaques du Don qui dirige Nicholas Kostoukoff a pris le nom de Platoff en l'honneur d'un fameux hetman du 19e siècle et pour se distinguer de l'autre chœur de Cosaques dirigé par Serge Jaroff. En général, les comparaisons de cette sorte sont oiseuses, mais il semble que les Cosaques de Platoff invitent délibérément à la comparaison, tant par leur maintien et leur disposition sur le plateau, que par la façon dont le chef, à l'instar de Jaroff, donne le ton avant chaque pièce. Et d'ailleurs, toute critique n'est-elle pas une comparaison, sinon entre l'exécution idéale d'une oeuvre et sa réalisation actuelle?

Le chœur de Kostoukoff ne possède pas la virtuosité éblouissante et l'incomparable perfection de celui de Jaroff, mais il est en revanche moins solennel; il fait une large part à l'apparat et ses danseurs, qui ont toujours un énorme succès, pourraient faire la leçon à bien des danseurs de ballet. Les voix ne sont pas, individuellement, de première qualité, et l'ensemble n'est pas toujours d'une précision parfaite, et cependant certaines interprétations ont une couleur et une intensité qu'on ne rencontre pas souvent, particulièrement dans des chansons populaires. A ce point de vue, il faut citer le Rossignol, la Chanson du général Platoff, et la Russie sous la neige.

Le programme comportait en outre un groupe d'hymnes religieux, dont le beau Credo de Grotchanski, un extrait du Prince Igor, des chansons de folklore et des danses cosaques, chantées et dansées.

L'auditoire pas assez nombreux a su apprécier toute la vivacité et l'entrain qu'apportent les Cosaques à l'interprétation de leurs chants traditionnels.

Romain-Octave PELLETIER

Rumeurs de discorde nées par M. Garson

Winnipeg, 26 (P.C.) — Le premier ministre du Manitoba, M. Stuart Garson, au cours d'une conférence de presse qui eut lieu hier, a nié avoir cherché à former un bloc contre l'Ontario, au cours des entretiens qu'il eut la semaine dernière à Québec avec MM. Duplessis et Manning, respectivement premiers ministres du Québec et de l'Ontario.

Le journal Winnipeg Free Press rapportait en effet vendredi dernier, de source non-officielle, que ces trois chefs politiques avaient conclu un accord afin de combattre la "politique de puissance" de l'Ontario et aussi afin de forcer le gouvernement fédéral à tenir une conférence interprovinciale.

"Nous avons la plus grande estime pour l'Ontario et pour son premier ministre, le colonel George Drew", a assuré M. Garson. "Ce rapport est également faux quand il prétend que nous cherchons à 'ennuyer' le gouvernement d'Ottawa et à le forcer à tenir une conférence interprovinciale. Les entretiens de Québec ne visaient qu'à créer une meilleure compréhension de problèmes communs". M. Manning s'est entretenu avec M. Drew, lors de son passage par Toronto. M. Garson affirma qu'il aurait lui aussi rencontré avec plaisir M. Drew, s'il n'avait dû revenir immédiatement à Winnipeg, pour les affaires de son administration.

1,500 formules d'exemption militaire volées

Vol d'une importance considérable — L'on mène une enquête approfondie

L'on a appris aujourd'hui qu'un vol d'une importance considérable a été commis au "Lachine Release Centre", c'est-à-dire au centre d'exemption militaire de l'aviation de Lachine.

Il s'agit de 1,500 formules d'exemption pour aviateurs, ainsi que d'un nombre égal d'insignes d'exemption, qui ont été volés il y a environ deux semaines. Les autorités mènent actuellement une enquête minutieuse et il nous a été impossible d'obtenir des détails supplémentaires, sauf qu'il est rumeur que ces papiers et insignes auraient été volés par des officiers de ce centre militaire.

M. Case attaque le chef CCF Lewis

Il faut craindre surtout la collectivisation des fermes — "Pourquoi M. Godfrey n'a-t-il pas démissionné, quand il dirigeait un camp de chômeurs?" — McNaughton prêt à sacrifier ses assemblées

Woodford, Ont., 26 (C.P.) — "Le parti C.C.F. n'est plus un parti coopératif, mais un parti socialiste, et le 'cerveau' en est David Lewis, réfugié juif en Russie", a déclaré hier soir, le candidat conservateur-progressiste dans le comté de Grey-Nord, M. Garfield Case. (M. Lewis est le secrétaire général du parti C.C.F. et a ses bureaux à Ottawa).

"M. Lewis, continue M. Case, veut appliquer ici le système mis en force en Russie et qui qui survienne, si les socialistes deviennent les maîtres du pouvoir en ce pays, nous connaîtrons l'établissement, les restrictions, les contrôles officiels et tout ce qui accompagne d'ordinaire le socialisme. La Russie en particulier a réalisé un programme de collectivisation des fermes; si le parti C.C.F. applique son propre programme, les fermes canadiennes seront aussi socialisées ou mises sous le contrôle de l'Etat".

M. Case rappelle aussi que le candidat du parti C.C.F. dans le comté, à l'élection fédérale complémentaire du 5 février prochain, le vice-marchal de l'air à la retraite Earl Godfrey, a reconnu avoir été administrateur d'un des camps de chômeurs, durant la période d'urgence économique, et y avoir trouvé des conditions de vie si déprimantes qu'il en a décidé de rejoindre les rangs du parti C.C.F. "S'il est l'ami des prolétaires autant qu'il le prétend, pourquoi n'a-t-il pas eu le courage de démissionner et d'exposer publiquement toute l'affaire au peuple canadien?" (Le ministre de la Défense nationale, le général McNaughton, candidat libéral dans le même comté, a été administrateur principal de ces camps de chômeurs, ultérieurement).

Montréal, 26 (C.P.) — Autorisé par la censure, M. John Bracken, chef national du parti conservateur-progressiste, doit arriver ici ce soir par avion après un voyage de quatre semaines parmi les troupes canadiennes d'Angleterre, d'Italie et du front de l'Ouest. Il n'a pas été indiqué si M. Bracken continuera son chemin immédiatement vers Ottawa et le comté de Grey-Nord ou s'il s'arrêtera ici un certain temps.

Owen Sound, 26 (P.C.) — Le vice-marchal de l'air Earl Godfrey, candidat du parti CCF dans le comté de Grey-Nord, a déclaré hier soir dans une assemblée populaire, que si les libéraux remportent la victoire dans ce comté, ils pourront proclamer que se succèdent un endossement complet de leur politique de guerre, et ce triomphe fera oublier le gâchis de la question des effectifs.

Quant au parti conservateur-progressiste, a continué M. Godfrey, à la différence des libéraux qui ne veulent pas toucher aux monopoles, il tient, lui, à les aider activement à accroître leur pouvoir et leur richesse. Il ne veut fournir d'aide à personne sauf à la haute finance.

Owen Sound, 26 (P.C.) — Dans une allocution à la radio, M. George Harris, secrétaire de la section canadienne des United Electrical Workers of America (qui est une filiale du C.I.O.), a déclaré que, quoique n'étant pas libéral, il demande aux électeurs de Grey-Nord de voter quand même pour le général McNaughton, "afin de ne pas voir se renouveler la récente crise nationale".

Pour une Cour permanente d'arbitrage

Le premier ministre annonce que le gouvernement a l'intention d'en créer une à la prochaine session

Québec, 26 (D.N.C.) — Le premier ministre a annoncé à midi à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada que son gouvernement avait l'intention d'établir un cours de la prochaine session une cour permanente d'arbitrage. La province serait divisée en zones et chaque zone aurait son juge, ce qui n'empêcherait pas le même juge de remplir ses fonctions dans plusieurs zones.

Le juge nommé pour chaque zone aurait deux assistants quand un litige lui serait soumis. L'un des assistants sera nommé par les ouvriers et l'autre par les patrons. C'est dire que les assistants changeront, ou seraient choisis, pour chaque nouveau litige. De cette façon, les questions d'arbitrage seraient toujours soumises à des experts. S'il s'agit de construction, les assistants seront des experts en construction et s'il s'agit de chaussure, ce seront des experts en chaussure. Le juge lui-même deviendrait autorité en matières ouvrières.

M. Duplessis a précisé qu'il s'agit d'un organisme exclusivement provincial, qui mettra de côté toutes les considérations de la procédure. Les dépenses seront limitées et la justice sera rendue plus rapidement. Devant ce tribunal, il ne saurait être question d'exceptions à la forme et de motions dilatoires. Ce sont, dit M. Duplessis, la justice et le gros bon sens qui mèneront. Je ne veux pas laisser entendre qu'on ne trouve pas cela devant les autres tribunaux, mais on le trouvera en surabondance devant la Cour permanente d'arbitrage.

Un délégué ayant fait allusion à ce qui se passe à l'assurance-chômage, pour régler les difficultés, M. Duplessis déclara: "Vous avez dû constater déjà quel désastre est pour nous l'assurance-chômage et à tout événement vous allez le constater. Nous avons eu mille fois raison de protester."

M. P. Pratt réélu à Longueuil

Le maire Paul Pratt, de Longueuil, vient d'être réélu par acclamation pour un 6e mandat consécutif.

Trois échevins sont élus par acclamation, mais les contribuables iront aux urnes le 1er février pour élire un échevin dans le quartier No 3.

M. Cyprien Sainte-Marie, marchand, a été élu par acclamation échevin pour le quartier No 1; il succède à M. O. René Gravel, qui s'est retiré pour raisons de santé. M. Paul Carrière a été réélu par acclamation échevin du quartier No 2. M. Lionel Cardinal, agent d'assurances, élu par acclamation dans le quartier No 4, succède à M. John E. Taylor. M. Taylor a été échevin pendant 20 années consécutives, ce qui est un record à Longueuil.

Le 1er février, dans le quartier No 3, le docteur Pierre Jodoin se présentera comme adversaire de l'échevin sortant de charge, M. Alexandre Lincourt.

Demain:

"Le Devoir de demain publiera, outre la 'Lettre d'Europe' de M. Alcide Ebray, que nous signalons ailleurs, toute une série d'articles spéciaux: premier-Montréal de M. Georges Pelletier, sur la prochaine réunion Churchill-Roosevelt; 'Actualité', 'Black-Notes', etc., chroniques de Mlle Germaine Bernier, Pelletier, chronique des Missions, une abondante revue de la presse extérieure, arphodologie de Jean Deshayes, chronique des jeunes naturalistes, avec une étude de l'abbé Fourrier, sur les insectes aquatiques; 'A travers les livres...', avec des articles de MM. Chopin, Llewellyn, Léo-Paul Desrochers, etc., les dernières nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIX : TROIS SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.



Vendredi, 26 janvier 1945

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA:
10.45 p.m. RECITAL DE PIANO. — Mlle

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	8.30 Questionnaire musical	6.45 Studio
6.00 La radio ce soir	9.00 Heure de la valse	7.00 Musique de danse
6.10 Ouïrons-nous en fin de semaine?	9.30 Concert du poste CBR	7.30 On ne s'arrête pas
6.15 Radio-journal	10.00 Nouvelles	8.00 Studio
6.25 Causerie	10.05 Boxe	8.15 Quatuor
6.30 Revue de l'actualité	11.00 Nouvelles de la BBC	8.30 Rendez-vous avec la vie
6.45 Mélodies	11.15 L'actualité de la BBC	9.00 Nouvelles
7.00 Un homme et son péché	11.30 Théâtre de Vancouver	9.30 Nouvelles
7.15 Métropole	12.00 Nouvelles	10.00 Revue de l'armée
7.30 Les soirées canadiennes	CMAC-130 kilocycles	10.30 Nouvelles
7.45 Les fiancés du commando	6.00 Vie de famille	10.45 Headlines
8.00 Joe Badelonne	6.15 Quotidien nouvelles	11.00 Musique de danse
8.10 Félix Leclerc	6.30 Forum des sports	11.30 Follies
8.20 Heure de la valse	6.40 La pièce du jour	12.00 Musique de danse
8.30 Parti CCF	7.00 Musicale	12.30 Danse
8.40 Radio-journal	7.15 Le vagabond qui chante	12.55 Nouvelles
10.15 Radio-Parents	7.30 Moi j'ai dit ça	
10.45 Madeleine Guilmond, pianiste	7.45 Sur la scène fédérale	
	8.00 The Aldrich Family	
	8.30 Aventures	
	9.00 Pierrot Latulippe	
	9.30 Nascare et Barnabe	
	10.00 Cascade musicale	
	10.30 Les sports d'hiver	
	10.45 Nouvelles	
	11.15 Studio	
	12.00 Nouvelles	
	12.05 Orchestre	
	12.30 Les Castle et son orch	
	1.00 Nouvelles	
	CMCF-550 kilocycles	
	6.00 Aventure	
	6.15 Nouvelles	
	6.25 Ce soir	
	6.30 Mélodies chanceuses	

Samedi, 27 janvier 1945

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA:
11.00 a.m. QUATUOR DE PIANOS. — Le

Sommaire des postes locaux

CBF-490 kilocycles	9.00 Radio-journal.	11.30 Pour les dames.
7.30 Nouvelles et musique	9.05 Hockey	11.50 Nouvelles
8.00 Radio-journal	10.20 Don Turner et son orch	12.15 Mélodies.
8.15 Elevations	11.00 Nouvelles de la BBC	12.30 Studio
8.30 Pot-pourri musical	11.15 Reais - BBC	1.05 Danse
9.00 Nouvelles	11.30 Danse	1.30 Studio
9.05 Programmé musical	12.00 Nouvelles	1.45 Trans-Atlantic quizz.
9.30 Les classiques que vous aimez	CMAC-130 kilocycles	1.50 Les vagonnets
10.00 Musique	7.15 Pot-pourri.	1.45 Ensemble instrumental.
10.10 Air d'opérettes	8.00 Nouvelles	2.30 Opéra.
11.00 Quatuor de pianos.	8.10 Originalités	3.00 Heure du thé.
11.30 Musique symphonique	8.15 Charivari	3.45 Studio
12.00 Musique	8.45 Fanfare de la marine	4.00 Sérénade.
12.30 Nouvelles de la BBC	9.00 Nouvelles	4.15 Opéra.
12.55 Réveil rural.	9.01 En valant.	4.30 Mélodies chanceuses.
12.59 Signe sonore	9.15 De Courcy chanteur	4.40 Old time.
1.00 Les sautoies	9.30 Les plus beaux disques	4.50 Double or nothing.
1.15 Radio-journal.	9.45 Orchestre.	5.00 Sweet and swing.
1.30 La revue des hebdo	10.00 Alexander et son orchestre	5.15 Causerie.
1.45 Intermission	10.15 Musique récréative.	5.45 Causerie.
2.00 Mignon d'Amélie	10.30 Matinée musicale	5.55 Causerie.
3.00 Concert du samedi	10.45 Musique et surprises	6.00 Double or nothing.
3.15 Musique variée	11.00 C'est l'été	6.15 Double or nothing.
3.30 Musique	11.30 Mélodies chanceuses	6.30 Double or nothing.
3.45 Radio-journal	11.45 Les Amis de l'art.	6.45 Double or nothing.
3.55 La Croix-Rouge	12.15 Musique en dinant	6.55 Double or nothing.
4.00 La France combattante	12.30 Le conservatoire de musique.	7.00 Double or nothing.
4.15 Sport dans l'armée	12.45 Musique	7.15 Double or nothing.
4.30 Musique	1.00 Studio	7.30 Double or nothing.
4.45 Musique	1.05 Musique des fermiers	7.45 Double or nothing.
4.55 Musique	1.15 Radio-journal	7.55 Double or nothing.
5.00 Musique	1.15 Le violon hongrois.	8.00 Double or nothing.
5.15 Radio-journal	1.30 Report of the nation.	8.15 Double or nothing.
5.30 La France combattante	1.40 Capsules mélodiques.	8.30 Double or nothing.
5.45 Sport dans l'armée	2.00 Nouvelles de l'heure	8.45 Double or nothing.
5.55 Musique	2.30 Le Bon parleur français.	8.55 Double or nothing.
6.00 Musique	3.00 The land is bright.	9.00 Double or nothing.
6.15 Radio-journal	3.30 Musique américaine	9.15 Double or nothing.
6.30 La France combattante	3.45 Événements d'actualité	9.30 Double or nothing.
6.45 Sport dans l'armée	4.15 Nouvelles	9.45 Double or nothing.
6.55 Musique	4.30 Pour vous médames	9.55 Double or nothing.
7.00 Musique	4.45 Comédie musicale.	10.00 Double or nothing.
7.15 Radio-journal	5.00 Orchestre symphonique	10.15 Double or nothing.
7.30 La France combattante	5.30 Mélodies	10.30 Double or nothing.
7.45 Musique	5.50 Studio	10.45 Double or nothing.
7.55 Musique	6.15 A la console.	10.55 Double or nothing.
8.00 Musique	6.30 Forum des sports	11.00 Double or nothing.
8.15 Radio-journal	6.40 La pièce du jour	11.15 Double or nothing.
8.30 La France combattante	7.00 Concert.	11.30 Double or nothing.
8.45 Musique	7.30 La bonne chanson.	11.45 Double or nothing.
8.55 Musique	7.45 Musique pour l'oreille	11.55 Double or nothing.
9.00 Musique	8.00 Les diables rouges	12.00 Double or nothing.
9.15 Radio-journal	8.30 La veille de Ramazay	12.15 Double or nothing.
9.30 La France combattante	8.45 Planologie	12.30 Double or nothing.
9.45 Musique	8.55 Nouvelles	12.45 Double or nothing.
9.55 Musique	9.00 Secret du docteur	12.55 Double or nothing.
10.00 Musique	9.30 Les boursiers de	1.00 Double or nothing.
10.15 Radio-journal	9.45 A la console	1.15 Double or nothing.
10.30 La France combattante	10.00 Orchestre de danse	1.30 Double or nothing.
10.45 Musique	10.30 Radio-jeunesse	1.45 Double or nothing.
10.55 Musique	10.45 Nouvelles	1.55 Double or nothing.
11.00 Musique	11.00 Bonheur les sportifs	2.00 Double or nothing.
11.15 Radio-journal	11.15 Orchestre	2.15 Double or nothing.
11.30 La France combattante	11.30 Orchestre	2.30 Double or nothing.
11.45 Musique	11.45 Orchestre	2.45 Double or nothing.
11.55 Musique	12.00 Orchestre	2.55 Double or nothing.
12.00 Musique	12.30 Orch. Dorsey.	3.00 Double or nothing.
12.15 Radio-journal	1.00 Nouvelles	3.15 Double or nothing.
12.30 La France combattante	CMAC-550 kilocycles	3.30 Double or nothing.
12.45 Musique	8.00 Nouvelles	3.45 Double or nothing.
12.55 Musique	8.15 Bob Hamilton.	3.55 Double or nothing.
1.00 Musique	8.30 Church in the window.	4.00 Double or nothing.
1.15 Radio-journal	8.55 Nouvelles.	4.15 Double or nothing.
1.30 On veut savoir	9.00 Revue	4.30 Double or nothing.
1.45 Musique	9.00 Nouvelles	4.45 Double or nothing.
1.55 Musique	9.15 Musique	4.55 Double or nothing.
2.00 Musique	9.30 Théâtre pour les enfants.	5.00 Double or nothing.
2.15 Musique	10.45 Horoscope.	5.15 Double or nothing.
2.30 Musicana		5.30 Double or nothing.
2.45 Musique		5.45 Double or nothing.
2.55 Musique		5.55 Double or nothing.
3.00 Musique des nations.		6.00 Double or nothing.
3.15 Musique		6.15 Double or nothing.
3.30 Musique		6.30 Double or nothing.
3.45 Musique		6.45 Double or nothing.
3.55 Musique		6.55 Double or nothing.
4.00 Musique		7.00 Double or nothing.
4.15 Musique		7.15 Double or nothing.
4.30 Music on display.		7.30 Double or nothing.
4.45 Orchestre Philharmonique		7.45 Double or nothing.
4.55 Sport dans l'armée		7.55 Double or nothing.
5.00 Sport dans l'armée		8.00 Double or nothing.
5.15 Radio-journal		8.15 Double or nothing.
5.30 La France combattante		8.30 Double or nothing.
5.45 Nini et le chat		8.45 Double or nothing.
5.55 Nini et le chat		8.55 Double or nothing.
6.00 Rhythmes.		9.00 Double or nothing.
6.15 Musique galloise.		9.15 Double or nothing.
6.30 Rhythmes.		9.30 Double or nothing.
6.45 Causerie en anglais		9.45 Double or nothing.
6.55 Causerie en anglais		9.55 Double or nothing.
7.00 Musique		10.00 Double or nothing.
7.15 Musique		10.15 Double or nothing.
7.30 Share the wealth.		10.30 Double or nothing.
		10.45 Double or nothing.
		10.55 Double or nothing.
		11.00 Double or nothing.
		11.15 Double or nothing.
		11.30 Double or nothing.
		11.45 Double or nothing.
		11.55 Double or nothing.
		12.00 Double or nothing.
		12.15 Double or nothing.
		12.30 Double or nothing.
		12.45 Double or nothing.
		12.55 Double or nothing.
		1.00 Double or nothing.
		1.15 Double or nothing.
		1.30 Double or nothing.
		1.45 Double or nothing.
		1.55 Double or nothing.
		2.00 Double or nothing.
		2.15 Double or nothing.
		2.30 Double or nothing.
		2.45 Double or nothing.
		2.55 Double or nothing.
		3.00 Double or nothing.
		3.15 Double or nothing.
		3.30 Double or nothing.
		3.45 Double or nothing.
		3.55 Double or nothing.
		4.00 Double or nothing.
		4.15 Double or nothing.
		4.30 Double or nothing.
		4.45 Double or nothing.
		4.55 Double or nothing.
		5.00 Double or nothing.
		5.15 Double or nothing.
		5.30 Double or nothing.
		5.45 Double or nothing.
		5.55 Double or nothing.
		6.00 Double or nothing.
		6.15 Double or nothing.
		6.30 Double or nothing.
		6.45 Double or nothing.
		6.55 Double or nothing.
		7.00 Double or nothing.
		7.15 Double or nothing.
		7.30 Double or nothing.
		7.45 Double or nothing.
		7.55 Double or nothing.
		8.00 Double or nothing.
		8.15 Double or nothing.
		8.30 Double or nothing.
		8.45 Double or nothing.
		8.55 Double or nothing.
		9.00 Double or nothing.
		9.15 Double or nothing.
		9.30 Double or nothing.
		9.45 Double or nothing.
		9.55 Double or nothing.
		10.00 Double or nothing.
		10.15 Double or nothing.
		10.30 Double or nothing.
		10.45 Double or nothing.
		10.55 Double or nothing.
		11.00 Double or nothing.
		11.15 Double or nothing.
		11.30 Double or nothing.
		11.45 Double or nothing.
		11.55 Double or nothing.
		12.00 Double or nothing.
		12.15 Double or nothing.
		12.30 Double or nothing.
		12.45 Double or nothing.
		12.55 Double or nothing.
		1.00 Double or nothing.
		1.15 Double or nothing.
		1.30 Double or nothing.
		1.45 Double or nothing.
		1.55 Double or nothing.
		2.00 Double or nothing.
		2.15 Double or nothing.
		2.30 Double or nothing.
		2.45 Double or nothing.
		2.55 Double or nothing.
		3.00 Double or nothing.
		3.15 Double or nothing.
		3.30 Double or nothing.
		3.45 Double or nothing.
		3.55 Double or nothing.
		4.00 Double or nothing.
		4.15 Double or nothing.
		4.30 Double or nothing.
		4.45 Double or nothing.
		4.55 Double or nothing.
		5.00 Double or nothing.
		5.15 Double or nothing.
		5.30 Double or nothing.
		5.45 Double or nothing.
		5.55 Double or nothing.
		6.00 Double or nothing.
		6.15 Double or nothing.
		6.30 Double or nothing.
		6.45 Double or nothing.
		6.55 Double or nothing.
		7.00 Double or nothing.
		7.15 Double or nothing.
		7.30 Double or nothing.
		7.45 Double or nothing.
		7.55 Double or nothing.
		8.00 Double or nothing.
		8.15 Double or nothing.
		8.30 Double or nothing.
		8.45 Double or nothing.
		8.55 Double or nothing.
		9.00 Double or nothing.
		9.15 Double or nothing.
		9.30 Double or nothing.
		9.45 Double or nothing.
		9.55 Double or nothing.
		10.00 Double or nothing.
		10.15 Double or nothing.
		10.30 Double or nothing.
		10.45 Double or nothing.
		10.55 Double or nothing.
		11.00 Double or nothing.
		11.15 Double or nothing.
		11.30 Double or nothing.
		11.45 Double or nothing.
		11.55 Double or nothing.
		12.00 Double or nothing.
		12.15 Double or nothing.
		12.30 Double or nothing.
		12.45 Double or nothing.
		12.55 Double or nothing.
		1.00 Double or nothing.
		1.15 Double or nothing.
		1.30 Double or nothing.
		1.45 Double or nothing.
		1.55 Double or nothing.
		2.00 Double or nothing.
		2.15 Double or nothing.
		2.30 Double or nothing.
		2.45 Double or nothing.
		2.55 Double or nothing.
		3.00 Double or nothing.
		3.15 Double or nothing.
		3.30 Double or nothing.
		3.45 Double or nothing.
		3.55 Double or nothing.
		4.00 Double or nothing.
		4.15 Double or nothing.
		4.30 Double or nothing.
		4.45 Double or nothing.
		4.55 Double or nothing.
		5.00 Double or nothing.
		5.15 Double or nothing.
		5.30 Double or nothing.
		5.45 Double or nothing.
		5.55 Double or nothing.
		6.00 Double or nothing.
		6.15 Double or nothing.
		6.30 Double or nothing.
		6.45 Double or nothing.
		6.55 Double or nothing.
		7.00 Double or nothing.
		7.15 Double or nothing.
		7.30 Double or nothing.
		7.45 Double or nothing.
		7.55 Double or nothing.
		8.00 Double or nothing.
		8.15 Double or nothing.
		8.30 Double or nothing.
		8.45 Double or nothing.
		8.55 Double or nothing.
		9.00 Double or nothing.
		9.15 Double or nothing.
		9.30 Double or nothing.
		9.45 Double or nothing.
		9.55 Double or nothing.
		10.00 Double or nothing.
		10.15 Double or nothing.
		10.30 Double or nothing.
		10.45 Double or nothing.
		10.55 Double or nothing.
		11.00 Double or nothing.
		11.15 Double or nothing.
		11.30 Double or nothing.
		11.45 Double or nothing.
		11.55 Double or nothing.
		12.00 Double or nothing.
		12.15 Double or nothing.
		12.30 Double or nothing.
		12.45 Double or nothing.
		12.55 Double or nothing.
		1.00 Double or nothing.
		1.15 Double or nothing.
		1.30 Double or nothing.
		1.45 Double or nothing.
		1.55 Double or nothing.
		2.00 Double or nothing.
		2.15 Double or nothing.
		2.30 Double or nothing.
		2.45 Double or nothing.
		2.55 Double or nothing.
		3.00 Double or nothing.
		3.15 Double or nothing.
		3.30 Double or nothing.
		3.45 Double or nothing.
		3.55 Double or nothing.
		4.00 Double or nothing.
		4.15 Double or nothing.
		4.30 Double or nothing.
		4.45 Double or nothing.
		4.55 Double or nothing.
		5.00 Double or nothing.
		5.15 Double or nothing.
		5.30 Double or nothing.
		5.45 Double or nothing.
		5.55 Double or nothing.
		6.00 Double or nothing.
		6.15 Double or nothing.
		6.30 Double or nothing.
		6.45 Double or nothing.
		6.55 Double or nothing.
		7.00 Double or nothing.
		7.15 Double or nothing.
		7.30 Double or nothing.
		7.45 Double or nothing.
		7.55 Double or nothing.
		8.00 Double or nothing.
		8.15 Double or nothing.
		8.30 Double or nothing.
		8.45 Double or nothing.
		8.55 Double or nothing.
		9.00 Double or nothing.
		9.15 Double or nothing.
		9.30 Double or nothing.
		9.45 Double or nothing.
		9.55 Double or nothing.
		10.00 Double or nothing.
		10.15 Double or nothing.
		10.30 Double or nothing.
		10.45 Double or nothing.
		10.55 Double or nothing.
		11.00 Double or nothing.
		11.15 Double or nothing.
		11.30 Double or nothing.
		11.45 Double or nothing.
		11.55 Double or nothing.
		12.00 Double or nothing.
		12.15 Double or nothing.
		12.30 Double or nothing.
		12.45 Double or nothing.
		12.55 Double or nothing.
		1.00 Double or nothing.
		1.15 Double or nothing.
		1.30 Double or nothing.
		1.45 Double or nothing.
		1.55 Double or nothing.
		2.00 Double or nothing.
		2.15 Double or nothing.
		2.30 Double or nothing.
		2.45 Double or nothing.
		2.55 Double or nothing.
		3.00 Double or nothing.
		3.15 Double or nothing.
		3.30 Double or nothing.
		3.45 Double or nothing.
		3.55 Double or nothing.
		4.00 Double or nothing.
		4.15 Double or nothing.
		4.30 Double or nothing.
		4.45 Double or nothing.
		4.55 Double or nothing.
		5.00 Double or nothing.
		5.15 Double or nothing.
		5.30 Double or nothing.
		5.45 Double or nothing.
		5.55 Double or nothing.
		6.00 Double or nothing.
		6.15 Double or nothing.
		6.30 Double or nothing.
		6.45 Double or nothing.
		6.55 Double or nothing.
		7.00 Double or nothing.
		7.15 Double or nothing.
		7.30 Double or nothing.
		7.45 Double or nothing.
		7.55 Double or nothing.
		8.00 Double or nothing.
		8.15 Double or nothing.
		8.30 Double or nothing.
		8.45 Double or nothing.
		8.55 Double or nothing.
		9.00 Double or nothing.
		9.15 Double or nothing.
		9.30 Double or nothing.
		9.45 Double or nothing.
		9.55 Double or nothing.
		10.00 Double or nothing.
		10.15 Double or nothing.
		10.30 Double or nothing.
		10.45 Double or nothing.
		10.55 Double or nothing.
		11.00 Double or nothing.
		11.15 Double or nothing.
		11.30 Double or nothing.
		11.45 Double or nothing.
		11.55 Double or nothing.
		12.00 Double or nothing.
		12.15 Double or nothing.
		12.30 Double or nothing.
		12.45 Double or nothing.
		12.55 Double or nothing.
		1.00 Double or nothing.
		1.15 Double or nothing.
		1.30 Double or nothing.
		1.45 Double or nothing.
		1.55 Double or nothing.
		2.00 Double or nothing.
		2.15 Double or nothing.
		2.30 Double or nothing.
		2.45 Double or nothing.
		2.55 Double or nothing.
		3.00 Double or nothing.
		3.15 Double or nothing.
		3.30 Double or nothing.
		3.45 Double or nothing.
		3.55 Double or nothing.
		4.00 Double or nothing.
		4.15 Double or nothing.
		4.30 Double or nothing.
		4.45 Double or nothing.
		4.55 Double or nothing.
		5.00 Double or nothing.
		5.15 Double or nothing.
		5.30 Double or nothing.
		5.45 Double or nothing.
		5.55 Double or nothing.
		6.00 Double or nothing.
		6.15 Double or nothing.
		6.30 Double or nothing.
		6.45 Double or nothing.
		6.55 Double or nothing.
		7.00 Double or nothing.
		7.15 Double or nothing.

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.



La Vie féminine



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Chaussures et cuir à chaussures

Le Canada ne produit pas tout le cuir dont il a besoin. En réalité, les peaux épaisses qui servent pour les chaussures durables, doivent être importées de l'Argentine et de l'Afrique du Sud. Ces approvisionnements doivent être partagés avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La rareté de la main-d'œuvre a aussi diminué l'industrie de la tannerie au Canada.

Le cuir est un nerf de la guerre. Chaque soldat use quatre paires de chaussures pendant sa première année et trois paires pour chaque année subséquente. Puis on doit ressembler ces chaussures quatre ou cinq fois par année. Les chaussures, les courroies, les vestons, pour les soldats doivent être faits avec le meilleur cuir possible. Alors, les cuirs qui restent sont utilisés pour les chaussures des civils.

La demande a augmenté

Comme pour les autres marchandises, avec le pouvoir d'achat la demande pour les chaussures a augmenté, spécialement pour les chaussures de meilleure qualité.

Les travailleurs dans les usines usent beaucoup plus de chaussures qu'avant la guerre.

En conformité avec les règlements, les fabricants ont augmenté leur production de chaussures d'enfants de 25 p.c. durant les douze derniers mois, comparé à la production de 1939. Ceci couvre amplement l'augmentation des nais-

sances qui est de 17 p.c. depuis le début de la guerre et représente la plus forte augmentation de la production possible en temps de guerre. Les tanneurs ont des instructions précises de remplir d'abord les commandes des manufacturiers de chaussures pour enfants.

Ces manufacturiers ont aussi une priorité pour la main-d'œuvre.

Tous les efforts possibles sont faits pour maintenir la qualité de la chaussure, en temps de guerre, par la Division des standards. L'ordonnance récente prescrivant l'étiquetage et la nomination d'inspecteurs spéciaux dans la chaussure sont autant de mesures prises pour protéger le consommateur et voir à ce qu'il reçoive une valeur égale à l'argent qu'il donne, en tant que la chose est possible durant la guerre.

Les chaussures pour enfants

Tous les enfants possèdent autrefois, avant Pearl-Harbor, une paire de chaussures de sport avec semelles de caoutchouc. Les Japonais ont tari les sources de nos importations de caoutchouc brut.

Les semelles en cuir ne sont pas résistantes comme les semelles de caoutchouc, et nécessitent plus de soins. Lorsque les chaussures en cuir deviennent mouillées, il faut les faire sécher lentement, loin de la chaleur directe. On doit aussi les huiler souvent. Bien des cas que l'on croit être des cas de détérioration de la qualité et qui sont soumis à la division des standards, sont le résultat certain du manque de soin, plutôt que de la mauvaise qualité.

Desjardins-

Les grands spécialistes en fourrure de qualité — Maison essentiellement canadienne-française.

Encore une semaine pour en bénéficier

Vente Avant-Inventaire

Dernière semaine de notre vente avant-inventaire. Encore de grandes "valeurs" dont voudront bénéficier toutes les personnes en quête d'habillages. Styles les plus nouveaux et d'un chic ravissant.

RAT MUSQUE
PLEINES PEAUX
Modèles swaggar et tuxedo.
\$299 à \$379
DOS DE CHOIX
Tous les styles nouveaux.
\$379 à \$429

SEAL FRANÇAIS
LAPIN TEINT
Marque "Feuille d'Erable".
DEUXIEME CHOIX
\$119 à \$159
PREMIER CHOIX
\$139 à \$199

MOUTON DE PERSE
Modèles ajustés ou amples, unis ou avec devant tuxedo et poignets.
\$349 à \$599

SEAL AUSTRALIEN
Lapin teint d'un beau noir jais.
Tous les styles à la mode.
\$89 à \$149

CHAT SAUVAGE
Magnifiques peaux descendues.
Chat sauvage argenté dans le groupe.
\$149 \$269
\$309 \$379

SEAL HUDSON
Rat musqué teint par Hollandier.
Tous les styles les plus en vogue.
\$299 \$399
\$449 \$519

Conditions de paiement conformes aux règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre.

FRS DESJARDINS, Prés.
DESJARDINS
Chas. Desjardins & Co. Limitée
1170, rue SAINT-DENIS

Feuilleton du "Devoir"

LE ROSAIRE

roman traduit de l'anglais de Florence-L. Barclay par E. de Saint-Segond (1)

43.

(Suite)

— Mais vous ne comprenez donc pas, docteur, plaide Garth d'une intonation fatiguée, que c'est ce souvenir et cette ressemblance que, dans ma nuit, il m'est impossible de supporter? Je n'ai rien contre cette voix, Dieu le sait! Mais quand je l'ai entendue d'abord, j'ai cru... que c'était elle... l'autre... venue ici... à moi... et...

La voix de Garth s'éteignit subitement.

— La dame agréable? suggéra le docteur. Je vois. Eh bien, monsieur Dalmain, sir Deryck est d'accord que ce serait une excellente chose pour vous que d'éprouver le désir de recevoir des visites. Vous avez, paraît-il, nombre d'amis disposés à venir même de très loin dans l'espoir de vous reconforter. Pourquoi ne pas me permettre de faire demander cette dame agréable? Je tiens pour certain qu'elle viendrait. Et quand elle serait assise près de vous, et que vous auriez causé ensemble, la voix de la nurse ne vous impressionnerait plus...

Garth se dressa sur son lit, tout

son visage décomposé exprimant l'ardeur du sentiment qui l'agitait. Jane, debout, le regardait.

— Non, docteur, oh! Dieu, non; dans le monde entier, elle est la dernière personne qui doive franchir ce seuil, si on tient à me complaire!

Le docteur Mackenzie se pencha comme pour examiner une reprise microscopique au drap.

— Et pourquoi demanda-t-il très bas.

— Parce que, répondit Garth, cette dame agréable, comme vous la dénommez si bien, a un cœur généreux et compatissant, que mon malheur pourrait faire déborder de pitié; et d'ailleurs, je ne pourrais accepter de pitié. Ce serait la dernière paille sur mon lourd fardeau. Je veux accepter la croix qui m'est imposée, docteur, l'espérance avec le temps la porterai vilement, jusqu'à l'heure où Dieu m'ordonnera de la déposer, mais cette dernière paille — sa pitié — me briserait... Je tomberais dans l'abîme pour n'en plus sortir.

— J'entends, dit le docteur Rob avec douceur. Pauvre garçon! La

dame agréable ne doit pas venir. Il attendit en silence quelques minutes, puis il repoussa sa chaise et se leva.

— En attendant, dit-il, j'en remets à vous, monsieur Dalmain, pour être indulgent à l'égard de nurse Rosemary Gray, et ne pas rendre sa tâche trop difficile.

Je n'ose pas la renvoyer. Elle a été choisie par le docteur Brand. De plus, réfléchissez: quel coup cruel serait pour elle un brusque renvoi! Et chassée, cela pourrait lui nuire sérieusement.

Réfléchissez. Après avoir passé cinq minutes dans la chambre du malade, être chassée parce que sa voix le rendait fou... Pauvre fille, quelle attestation à lui offrir, et quelle figure ferait-elle devant sa directrice en la lui présentant!

Ne pouvez-vous être assez généreux et assez désintéressé pour vous mettre un instant à sa place, monsieur Dalmain?

Garth hésita.

— Docteur Mackenzie, dit-il enfin, voulez-vous me jurer que votre description de cette personne est

parfaitement exacte?

— Jurer, moi! fit avec onction le docteur Rob. J'ai eu une mère pieuse, mon gars! D'ailleurs, je puis faire bien mieux. Je vais vous confier un secret. Je vous lisais des extraits d'une lettre de sir Deryck.

Je suis mauvais juge de la figure des femmes, ayant toujours considéré les chiens et les chevaux comme des compagnons beaucoup plus agréables et moins encombrants.

Aussi n'ai-je pas voulu me fier à mes propres yeux, et j'ai préféré vous donner la description de sir Deryck. Vous me concéderez qu'il est bon juge en la matière. Vous avez vu lady Brand?

— Vu lady Brand? Comment donc, dit Garth avec animation, une légère couleur montait à ses joues pâles, j'ai fait plus. J'ai peint son portrait. Ah! quel tableau! debout, près d'une table, le soleil sur ses cheveux, et arrangeant dans un vase de vieux Venise des narcisses couleur d'or. L'avez-vous vu, docteur, à la Nouvelle-Galerie, il y a deux ans?

— Non, je ne fréquente guère les

galeries de tableaux, mais. (et il jeta un rapide regard vers Jane, qui fit un signe de la tête), nurse Gray m'a dit tout à l'heure l'avoir vu.

— Vraiment? (Et la voix de Garth trahit l'intérêt). En général, on ne se représente pas précisément une infirmière se promenant dans une galerie de tableaux.

— Et pourquoi pas? Il faut bien qu'elles aillent quelque part passer leurs jours de congé. Elles ne peuvent pas demeurer toute la journée en contemplation devant les tableaux des modistes. Pourquoi alors ne pas aller regarder des tableaux?

De plus, miss Rosemary Gray est une jeune personne cultivée. Sir Deryck me dit qu'elle est bien née, intelligente et instruite. Et maintenant, mon garçon, que décidez-vous?

Garth réfléchit quelques instants en silence. Jane se détournait, tremblante. Tant de choses étaient en suspens pendant cette minute! Enfin, Garth parla lentement et avec hésitation.

— Si je pouvais arriver à séparer la voix de... de l'autre person-

nalité, si je pouvais me convaincre que, malgré cette similitude de voix, elle-même n'est pas...

Il fit une pause, et les battements du cœur de Jane semblèrent s'arrêter. Allait-il la décrire? Il continuait:

— ...n'est pas du tout semblable à la personne dont la taille et le visage se dessinent si clairement dans ma mémoire, associées à cette voix...

Eh bien, dit le docteur, l'imagination que nous pourrions venir à bout de cette difficulté. Ces gardes savent qu'il faut céder aux caprices des malades.

Nous allons appeler la jeune personne: elle se mettra à genoux près de votre lit. Soyez tranquille, avec moi là, elle y consentira facilement, et vous passerez vos mains sur son visage et ses cheveux, et autour de sa fine taille, et vous vous assurerez ainsi que c'est la plus élégante petite personne, avec sa robe bleue et son tablier blanc.

(A suivre)

26-1-45
Ce journal est imprimé au no 630 rue Notre-Dame est à Montréal par l'Imprimerie populaire (à responsabilité limitée), éditeur-proprétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

DES BENEVOLES POUR LA CROIX-ROUGE



L'accueil des trains-hôpitaux constitue un des importants devoirs de la section des transports de la Croix-Rouge. Les ambulances sont au poste, prêtes à recevoir les civils ou les chaises roulantes et leurs occupants comme le militaire photographié ci-dessus. Les rangs de cette section des transports ont été décimés par le départ outre-mer de nombreux volontaires, et l'on demande instamment à des chauffeurs d'expérience de venir combler les vides.

Variétés

Simon Bolivar

Bolivar porte dans l'histoire le surnom de Libérateur. Sa vie, en effet, fut consacrée à l'affranchissement de son pays, et c'est par lui que les anciennes colonies espagnoles de l'Amérique du Sud sont devenues libres. Ce qui augmente sa gloire, c'est qu'il resta toujours désintéressé et qu'il ne songea pas à profiter de sa réputation pour usurper le pouvoir.

Il était né à Caracas, la capitale actuelle du Venezuela. La Révolution française exerça une grande influence sur son âme. Devenu adulte, il voulut donner la liberté à sa patrie. Les Espagnols étaient forts: les partisans de Bolivar faibles et divisés. Mais son énergie fit des miracles. En trois mois il parcourut 250 lieues, livra quinze batailles et, à la tête de soldats brûlés par le soleil, déguenillés, mourant de faim, mais victorieux, il parut enfin devant Caracas. La ville ouvrit ses portes au libérateur et l'enthousiasme fut tel que douze jeunes filles, des plus riches familles de la ville, voulurent trainer elles-mêmes le char de triomphe où Bolivar était monté.

Ce n'était pas assez pour Bolivar d'avoir délivré le Venezuela. Il marcha sur la Nouvelle-Grenade, (la Colombie); pendant 70 jours il traversa des plaines inondées ou personne n'avait jamais pénétré avant lui: ni les torrents ni les forêts ne l'arrêtèrent et, tombant sur les Espagnols qui ne l'attendaient pas, il les chassa entièrement du pays.

Après le Venezuela et la Nouvelle-Grenade, le Pérou, Bolivar passa les Andes couvertes de neige et entra dans Lima. Tant de services méritaient une autre récompense que celle qu'il reçut. On l'accusa d'aspirer à la dictature: les pays qu'il avait sauvés et qu'il aurait voulu unir se séparèrent, et le libérateur, découragé par tant d'ingratitude, mourut bientôt. En mourant, il pensait encore à ses concitoyens. Ses derniers mots furent: — De l'union! De l'union!

Séance d'étude à Sainte-Justine

Demain, 27 janvier, à 10 h. du matin, il y aura à l'hôpital Sainte-Justine, séance d'étude avec présentation des malades. Le Dr Henri Baril traitera du diabète rénal; le Dr Ernest Cabana, de quelques cas traités avec la pénicilline, et le Dr Hermine Trudel, d'un cas de méningite à pneumocoques et pénicilline.

NOTRE TABLE

Coeur braisé et pâté de viande

Coeur braisé aux légumes. — 1 cœur de bœuf ou 2 cœurs de veau; 2 tranches de lard salé; 1 gros oignon, 1 navet moyen, 2 carottes, 3 pommes de terre, 1 c. à th. de sel, ¼ de c. à th. de poivre, 1 feuille de laurier, 3 tasses d'eau chaude.

Couper le lard en dés et le faire rissoler dans un petit chaudron en fer ou en aluminium.

Y couper le cœur en morceaux d'un pouce environ et enlever soigneusement les parties dures. Le faire sauter dans la graisse bien chaude. Quand il est bien doré, ajouter l'eau, l'oignon taillé en rouelles, les carottes et le navet coupés en gros dés.

Laissez cuire à petit feu 1 heure ½. Ajouter les pommes de terre et cuire encore ½ heure.

La cuisson du cœur de bœuf sera plus longue que celle des cœurs de veau, d'agneau ou de porc mais c'est la même préparation.

Cela constitue un mets économique et très substantiel, car le cœur est riche en fer et vitamines.

Pâté de viande. — 1 lb de bœuf maigre haché; 1 lb de porc entrecôte, haché; 1 petit oignon émincé; 2 c. à th. de sel; ½ c. à th. d'épices mélangées (all spices); 1 c. à table de sauce piquante.

Bien mélanger le tout et en foncez un plat qui va au four à l'épaisseur d'un pouce. En réserver pour le dessus.

D'autre part, préparer une farce avec les ingrédients suivants:

4 c. à table de graisse; 1 petit oignon haché finement; 3 tasses de mie de pain; 1 tasse de corn flakes, sel, poivre et lait.

Faire revenir l'oignon haché dans la graisse chaude, ajouter la mie de pain et les céréales.

Triturer le tout et ajouter juste assez de lait pour en faire une pâte ferme. Bien assaisonner.

Mettre dans le plat tapissé de viande, recouvrir avec le reste de la viande et cuire au four de 350° F. 1 heure ½ environ.

Ces recettes sont extraites du livre de cuisine *Le menu du jour*, par Mme Rose Lacroix.

Madame Curie

par Eve CURIE

Volume de 420 pages.

Au comptoir, \$2.25.

Par la poste, \$2.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

RHUMES
Soulagez-les sans drogues internes. Frictionnez la gorge, la poitrine et le dos avec du VICKS VAPORUB

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous fermons à 1 heure le samedi.

EATON



CHAIRES FANTAISIE

Chaises utiles en maintes circonstances. Achetez-les samedi à ce prix économique! En merisier façon noyer avec siège rembourré. Spécial samedi matin

10.69

Meubles, au cinquième

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

L'examen périodique du cœur

"Le ministère de la Santé et du Bien-Etre social met à la disposition du public une pléiade d'hygiénistes, médecins, dentistes, gardes-malades, ingénieurs et inspecteurs sanitaires, qui ont pour tâche de régler les problèmes les plus difficiles de salubrité générale. Vous pouvez les consulter dans chacun de vos bureaux de santé". C'est ce que vient de déclarer le ministre de la Santé et du Bien-Etre social, M. le docteur J.-H.-A. Paquette.

"Les physiologistes, dit-il, nous apprennent que nous avons plus de cinq cents muscles; que chacun d'eux est nourri par un nombre incalculable de vaisseaux sanguins et mis en mouvement par des nerfs. L'un de nos muscles, le cœur, bat plus de trente millions de fois en une année, disent-ils, et s'il s'arrêtait un instant, c'en est fait de nous". Que l'on songe, par ailleurs, aux milliers de glandes qui existent dans l'être humain, à la longueur des artères, des veines, des vaisseaux capillaires! Ai-je besoin de vous rappeler toutes les autres merveilles du corps humain?

"Eh bien! Si vous suivez les conseils de votre hygiéniste et de votre médecin de famille, vous pourrez éviter la plupart des troubles qui peuvent survenir dans votre organisme et vous vivre bien portants. Que cette complexité de l'être humain vous fasse comprendre l'importance de l'examen médical périodique.

"N'attendez pas d'être malades pour aller chez votre médecin ou votre dentiste. Prenez immédiatement la résolution de faire ce pèlerinage au moins une fois par année. C'est le gage de votre bonheur et de votre santé. Les médecins et les infirmières de nos unités sanitaires, de même que tout le personnel du ministère de la Santé, continueront de vous aviser dans ce sens. A vous, mesdames, messieurs, de suivre nos conseils.

Souffrez que je laisse à votre méditation, en terminant, ces paroles de madame de Sévigné:

"Précieuse est la santé, dont on ne connaît le bonheur qu'après l'avoir perdue. Sans la santé, on ne peut rien faire, tout meurt; on ne peut aller ni venir qu'avec des peines incroyables. En un mot, ce n'est pas vivre que de n'avoir point de

santé". La maladie ne ruine pas seulement les foyers, elle ruine aussi les pays. Elle coûte plus cher que la guerre. Faisons tout pour l'éviter.

CA ET LA

Histoire écossaise

Le comptable va trouver son patron, un Écossais, et lui dit: — Monsieur, je viens de vérifier la caisse et il y manque vingt francs, que faut-il faire?

La question ne se pose pas: le caissier n'a qu'à verser vingt francs à la caisse, et c'est tout.

— Malheureusement, le caissier est mort hier soir, après cinq années de service.

— Il est mort? Eh! bien, alors la solution est trouvée. Passez une écriture de dépense: "Couronne, vingt francs". Ne l'achetez pas, et la situation se trouve redressée tout de suite.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Les manuels de Riboulet

sur l'éducation

Psychologie appliquée à l'éducation. Volume relié de 290 pages. Au comptoir \$2.00, franco \$2.10.

Directions méthodologiques. Volume relié de 375 pages. Au comptoir \$2.25, franco \$2.35.

La discipline préventive et ses éléments essentiels. Brochure de 190 pages. Au comptoir \$1.25, franco \$1.35.

Conseils sur le travail intellectuel. Volume de 275 pages. Au comptoir \$1.50, franco \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Santé meilleure qu'en 1943 à Montréal

Mais la mortalité maternelle et la mortalité infantile ont augmenté — Les maladies de coeur, principales causes de décès

Voici un résumé substantiel du rapport préliminaire rendu public hier, par le Dr Adélard Groulx, directeur municipal de la santé, au sujet de l'état physique de la population de Montréal en 1944:

Montréal a enregistré le taux de mortalité générale le plus bas de son histoire: 10,2 par 1,000 de population, avec 9,865 décès, soit une diminution de 317 décès comparativement à 1943, malgré une population sensiblement augmentée.

L'année 1944 a été marquée par une diminution de la mortalité attribuable à la tuberculose, aux pneumonies, à l'appendicite, aux mortelles et accidentelles. Par ailleurs, la mortalité maternelle et la mortalité infantile ont légèrement augmenté.

Les circonstances dans lesquelles nous vivons et certains facteurs tels l'insuffisance de logements, le surpeuplement, une grande émigration de la campagne vers la ville, ont une influence positive dans l'augmentation de certaines maladies contagieuses par la multiplication des contacts, particulièrement en ce qui concerne la diphtérie et la mortalité infantile.

Parmi les principales causes de décès, les maladies du coeur — bien que le taux par 100,000 de population, 185,1, soit moindre que celui de l'an dernier — occupent le premier rang. Le cancer, avec un taux de mortalité de 134,6, a repris la seconde place; les néphrites sont au troisième rang et leur taux de 124,3 par 100,000 en 1944, a notablement diminué comparativement à 1943 où il était de 149,4. Les maladies du nouveau-né occupent le quatrième rang, avec un taux sensiblement augmenté.

La mortalité maternelle et infantile

La mortalité maternelle a atteint un taux de 3,27 par 1,000 naissances en 1944 et la mortalité infantile (bébés de 0 à 1 an) a aussi augmenté à 68,3 par 1,000 naissances vivantes, comparativement à 65,9 en 1943 et 57,8 en 1942.

L'augmentation apparente de la mortalité infantile en 1944 se révèle facile après étude. Si l'on analyse quelles en sont les causes, on s'aperçoit que la prématurité occupe le premier rang; les causes congénitales réunies: prématurité, malformations, débilité, etc., représentent plus de 50% des décès à cet âge et les diarrhées, environ 12%. En 1944, plus de 95% de l'augmentation des naissances prématurées par rapport au chiffre élevé de 1943, résulte de l'application, cette année, de la nouvelle définition du mot "mort-né", adoptée au congrès des démographes en octobre 1943, à Ottawa. Cette définition qui reconnaît comme ayant vécu les enfants qui ont respiré, quelle que soit la période de gestation, réduit le nombre des mort-nés mais augmente, par contre, le nombre et le taux de la mortalité du nouveau-né. Par conséquent, ce n'est donc pas une hausse mais une baisse qui devrait être enregistrée en 1944 chez les nourrissons âgés de moins d'un an, et cela, en dépit de facteurs défavorables: une épidémie de rougeole au début de l'année et une légère augmentation des décès dus aux entérites et diarrhées au cours de l'été. Les pneumonies, comme causes de mortalité à cet âge, se classeront probablement au troisième rang par suite d'une baisse de 19% par rapport à 1943.

Après avoir établi la statistique des maladies contagieuses, le docteur Groulx montre l'activité du Service de Santé au cours de l'année écoulée sous le rapport du contrôle des maladies contagieuses, de la vaccination et de l'immunisation, de la lutte contre la tuberculose et contre les maladies vénériennes, sur l'hygiène de l'enfance, les inspections sanitaires, l'enseignement de l'hygiène publique, etc. Autant de sujets de prime importance, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.



Vous avez différé de vous abonner au "Devoir" ne tardez plus. — Le rationnement du papier amène la limitation des tirages.

Pour la même raison, si vous êtes abonné, saluez votre renouvellement avant l'échéance.

TARIF PAR LA POSTE

Strictement payable d'avance par chèque AU PAIR, sinon ajouter 15 cts pour frais d'encasement.

CANADA

1 mois \$0.65 — 3 mois \$1.65
6 mois \$3.15 — 12 mois \$6.00

MONTREAL ET BANLIEUES*

3 mois \$2.25 — 6 mois \$4.50

12 mois \$9.00

*Par poste livraison le lendemain. A Montréal, le "Devoir" ne livre pas aux particuliers — En le retenant d'avance, on se le procure chez les dépositaires dont la plupart livrent à domicile.

LE DEVOIR

B. P. 500 (Pl. d'Armes) Montréal

NUL ABONNEMENT ACCEPTÉ PAR TELEPHONE

La Ligue de vigilance catholique

Elle sera officiellement fondée à Montréal le 31 janvier — Mgr Charbonneau sera présent

En présence de Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, des juges en chef de la Cour du Banc du roi et de la Cour supérieure de Montréal, et de plusieurs autres personnalités, aura lieu, mercredi soir prochain, au Cercle Universitaire, la fondation officielle de la "Ligue de vigilance sociale", organisme créé par M. Jean-J. Penverne pour combattre la prostitution commerciale et les maladies vénériennes à Montréal.

La soirée, qui prendra la forme d'un dîner-causerie, sera présidée par M. le juge Fabre Surveyl, de la Cour supérieure, président actif de la Ligue de vigilance sociale. Grâce à la coopération de la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, la réunion promet d'être un succès.

Mentionnons encore, parmi ceux qui prendront place à la table d'honneur: M. Penverne, Mgr Philippe Perrier, P.A., et Mgr Albert Vaisois, P.A., vicaires généraux du diocèse de Montréal; le juge Séverin Létourneau, juge en chef de la province de Québec; le juge W. S. Bond, juge en chef de la Cour supérieure; M. Roger Duhamel, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; le R. P. Georges Desjardins, S.J., le major général Renaud, commandant du district militaire No 4, et plusieurs autres personnes, dont la plupart font déjà partie des divers comités de la Ligue de vigilance sociale.

M. Penverne, le conférencier, exposera les buts et les moyens d'action de la Ligue. Il sera présenté par le R. P. Desjardins et remercié par M. Duhamel.

Ceux qui aimeraient à assister à ce dîner peuvent s'adresser au secrétaire général de la Société Saint-Jean-Baptiste ou à la Chambre de commerce des jeunes.

Des cours sur la colonisation

Nouvelle encourageante: la faculté des Sciences Sociales, Économiques et Politiques inaugurera cette année une série de cours sur la colonisation. Cette innovation, on la doit à M. Guy Vanier, professeur à l'Université en même temps que secrétaire des Semaines Sociales du Canada, société qui prit en main l'organisation du Congrès de Colonisation tenu à Montréal en avril 1944.

L'on nous apprend que ces cours seront donnés par MM. Firmin Létourneau et Hector Authier. M. Létourneau, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, est particulièrement familier avec les problèmes de notre classe rurale. Les nombreuses études qu'il a faites de plusieurs de nos comités attestent de sa haute compétence. Il traitera de la situation de notre classe agricole en vue d'en déterminer les besoins d'établissement.

M. Hector Authier fera l'analyse des divers projets de colonisation exécutés jusqu'ici. Ses cours porteront vraisemblablement aussi sur les possibilités d'établissements futurs en pays abitibiens. M. Authier est tout désigné pour traiter du sujet. Il se rendit en Abitibi en 1912, y devint le premier Agent des Terres et n'a jamais cessé par la suite d'accorder au développement de la région la pleine vigueur de sa perspicacité.

Depuis toujours, les animateurs de la colonisation n'ont manqué de déplorer l'apathie trop souvent manifestée par notre classe intellectuelle à l'endroit du développement de notre pays, de la mise en valeur de ses richesses naturelles pour l'établissement de notre capital humain. Si bien qu'il y a à peine quelques mois, un missionnaire-colonisateur des plus dévoués nous disait que la colonisation ne pouvait devenir une oeuvre permanente dans notre province que le jour où nos universités et nos classes professionnelles se saisiraient du problème et en feront l'objet de leur active sollicitude. Mais comment y parvenir, ajouta-t-il. Ce missionnaire sera tout particulièrement heureux d'être mis au fait de cette prometteuse innovation.

Dorénavant, les étudiants de la Faculté des Sciences Sociales, Économiques et Politiques seront familiarisés avec l'oeuvre qui devrait chez nous dominer. Ils pourront avec connaissance de cause, faire rayonner leurs idées, apporter un appui fort efficace aux associations et individus qui jusqu'ici se sont employés sans relâche à prôner le maintien au sol des familles de cultivateurs qui y vivent encore et le retour à la terre de celles qui pourraient y faire leur vie.

Causerie de M. A.-A. Gardiner

Conférencier d'honneur au club danois qui s'était réuni mercredi soir, à l'hôtel Queen, M. Albert A. Gardiner, gerant général du service des voyageurs au Canadian National, a raconté ses souvenirs de 35 ans au chemin de fer. Il rendit hommage aux danois naturalisés canadiens qu'il a bien connus, car il s'est occupé de leur venue au Canada avant la première grande guerre. Il parla aussi du rôle que les chemins de fer canadiens jouent dans le présent conflit et des projets qu'ils forment pour l'après-guerre. Le fauteuil présidentiel était occupé par M. Paul Rasmussen, président du club.

Grand festival à l'école Saint-Etienne

L'école Saint-Etienne tiendra son festival annuel dimanche prochain sur sa patinoire, alors qu'un programme intéressant sera mis à l'affiche par les dirigeants de cette institution de la rue Boyer, alors que tous les élèves et leurs parents seront invités à être témoins des deux jouées de hockey qui y seront disputées au cours de l'après-midi. Le club de hockey de l'école Saint-Etienne aura à rencontrer le club de l'école supérieure Saint-Viateur pendant que les clubs Concordia et Verdun en viendront aux prises dans l'autre joute à l'affiche.

Conférence de l'air entre le Canada et les Etats-Unis

New-York, 26 (C.P.) — Les délégués canadiens et américains se sont réunis hier pour discuter les problèmes de l'aviation où les deux pays ont des intérêts, auxquels sont venus s'ajouter deux développements depuis l'ajournement de la conférence de l'aviation civile de Chicago, l'automne dernier.

Il s'agit de l'offre qu'a faite Terre-Neuve de ses aéroports pour le transport commercial transatlantique et la déclaration du département de la guerre des Etats-Unis que le commandement du transport aérien autour du globe pourrait admettre à bord un nombre restreint de civils à des taux comparables aux passages des lignes aériennes commerciales.

Cette conférence où l'on discutera la place du Canada dans l'aviation civile d'après-guerre, a été convoquée en premier lieu pour réviser les accords existant entre le Canada et les Etats-Unis et les questions soulevées à la conférence de Chicago.

Le Canada n'a pas signé l'accord des "deux libertés" de l'air conclu à Chicago. Cet accord donne des privilèges de transit aux pays qui

l'ont signé, c'est-à-dire le droit de survoler le territoire d'un autre ou d'atterrir à des aéroports désignés pour faire le plein d'essence. Les Etats-Unis ont signé cet accord.

Les compagnies de transport aérien des Etats-Unis ont considéré comme important qu'il leur soit permis de survoler le Canada pour se rendre en Europe et en Asie dans la période d'après-guerre. D'une source d'information, on a appris que le Canada n'a pas signé les "deux libertés", mais qu'il n'existerait aucune indication qu'il refuserait d'entrer dans un accord bilatéral avec les Etats-Unis.

Nomination des majors Larue et Grigg

Québec, 26 (C.P.) — On annonce la nomination du major G. Larue de Québec au poste d'officier commandant du second bataillon de réserve du régiment de la Chaudière, avec quartiers généraux à Asbestos. Le major Larue est promu au grade de lieutenant-colonel.

Promu également au grade de lieutenant-colonel, le major A.-P. Grigg, de Québec, vient d'être nommé au poste d'officier commandant du 2e bataillon de réserve des Fusiliers royaux canadiens.

Violentes attaques de Jones contre Wallace

Washington, 26 (A.P.) — M. Henry Agart Wallace, ex-vice-président des Etats-Unis, que le président Roosevelt vient de nommer secrétaire du commerce à la place de M. Jesse Jones, a été invité à exposer, hier, devant le comité sénatorial du commerce son opinion sur la séparation proposée entre le secrétariat et la Reconstruction Finance Corporation ainsi que les finiales de celle-ci.

La question est d'une importance vitale pour M. Wallace, car il s'agit de savoir si, lorsqu'il sera confirmé dans son poste de secrétaire, il aura aussi la direction de cet empire financier de la R.F.C., qui est d'un total de quarante milliards.

Les témoins convoqués par le comité sont supposés confiner leurs déclarations au projet de loi étudié (c'est le sénateur Walter George, démocrate de la Georgie, qui a présenté cette demande de séparation des deux organismes). Mais M. Jones, qui témoignait hier en faveur de ce projet de loi, a lancé une attaque après attaque contre M. Wallace pendant plus d'une heure et demie, l'accusant de manquer d'expérience et de "compromettre l'avenir du

pays avec des projets idéalistes et des idées non éprouvées par l'essai".

Le débat roule en fait autant sur les qualifications de M. Wallace au poste d'ou M. Jones a été congédié brusquement mardi, que sur le projet George. Le sénateur Claude Pepper, démocrate de la Floride, s'est constitué le défenseur de M. Wallace et a demandé pour lui la même liberté d'exposer ses vues.

Quadruplets aux prénoms célèbres

San-Salvador, 26 (A.P.) — Des quadruplets sont nés à la seniorita Carmen Duran, âgée de 28 ans, à Thensmal, ville du Salvador. Ils ont été baptisés Franklin, Winston, Joseph et Charles. Les bébés sont tous en bonne santé.

Pertes allemandes

Quartier général suprême des Alliés, Paris, 26 (Reuter) — La 2e armée britannique, dans sa poussée au sud-est de Maeseyck, en Hollande, a infligé aux Allemands des pertes de 4,000 hommes, dont 2,000 prisonniers.

Patients canadiens

visités à Londres
Londres, 26 (C.P.-Cable) — Le ministre de la Marine canadienne, M. Macdonald, et le vice-amiral C. G. Jones, chef du personnel naval canadien, ont visité avant-hier des patients canadiens, dans un institut neurologique et un hôpital de chirurgie plastique. Ils étaient accompagnés dans cette tournée d'inspection, par le colonel G. A. Winfield, de Halifax, délégué du service médical, le colonel R. M. Harvie, de Midland, Ont., commandant de l'hôpital, et la matrone Doris Kent, de Toronto.

Pour adultes

Le roi de Rome

par Octave AUBRY

Volume de 390 pages.

Au comptoir \$1.75

Par la poste \$1.85

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

AVIS PUBLIC

Les prescriptions suivantes sont extraites des lois et règlements en vigueur régissant la DÉSERTION et l'ABSENCE SANS PERMISSION de l'Armée canadienne et sont publiées pour la gouverne du public et des membres de l'Armée.

Infractions à la Loi Militaire qui relèvent des Tribunaux Militaires

ARMY ACT

Article 12

"(1) Quiconque, justiciable des tribunaux militaires, commet l'une des infractions suivantes, savoir:

- a) déserte ou tente de désertir le service de Sa Majesté; ou
- b) incite, tente d'inciter, aide ou tente d'aider une personne justiciable des tribunaux militaires à désertir le service de Sa Majesté;

est, sur déclaration de culpabilité par une cour martiale, passible d'emprisonnement ou de toute moindre peine mentionnée dans la présente loi."

Article 14

"Quiconque, justiciable des tribunaux militaires, commet l'une des infractions suivantes, savoir:

- (1) aide une personne justiciable des tribunaux militaires à désertir le service de Sa Majesté; ou
- (2) étant au fait de la désertion ou la désertion projetée d'une personne justiciable des tribunaux militaires, n'en avertit pas immédiatement son commandant ou ne prend pas les moyens à sa disposition pour faire appréhender cette personne,

est, sur déclaration de culpabilité par une cour martiale, passible d'emprisonnement ou de toute moindre peine mentionnée dans la présente loi."

Article 15

"Quiconque, justiciable des tribunaux militaires, commet l'une des infractions suivantes, savoir:

- (1) s'absente sans permission, est, sur déclaration de culpabilité par une cour martiale, passible, s'il est officier, de cassation ou de toute moindre peine mentionnée dans la présente loi et, s'il est soldat, d'emprisonnement ou de toute moindre peine mentionnée dans ladite loi."

LOI DE MILICE

Article 71(3)

"3. Tout officier ou homme de la Milice peut être jugé en tout temps par un conseil de guerre pour le crime de désertion, sans égard à la longueur du temps qui s'est écoulée depuis sa désertion."

Article 72

"72. Tout milicien appelé au service actif qui, sans permission, s'absente du corps auquel il appartient, pendant plus de sept jours, peut être jugé comme déserteur par un conseil de guerre."

Infractions à la Loi concernant le Droit Criminel qui relèvent des Cours Criminelles

CODE CRIMINEL DU CANADA

Article 82

Inciter à la désertion.

"82. Est coupable d'un acte criminel punissable, par voie de mise en accusation ou après déclaration sommaire de culpabilité devant deux juges de paix, tout individu qui, n'étant pas un soldat ou aviateur enrôlé au service de Sa Majesté, ou un marin dans le service naval de Sa Majesté,

- a) par des paroles ou au moyen d'argent, ou par tous autres moyens que ce soit, directement ou indirectement, persuade ou engage, ou fait des pas et démarches ou des efforts pour persuader, inciter ou engager un soldat, aviateur ou marin à désertir ou à quitter le service de l'armée, de l'air ou de la marine de Sa Majesté; ou
- b) cache, reçoit ou assiste un déserteur du service de l'armée, de l'air ou de la marine de Sa Majesté, sachant que c'est un déserteur;

et est passible, sur déclaration de culpabilité après mise en accusation, d'amende et d'emprisonnement à la discrétion du tribunal, et, après déclaration sommaire de culpabilité devant deux juges de paix, d'une amende de deux cents dollars au plus et de quatre-vingts dollars au moins, avec dépens, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement d'au plus six mois."

Article 83

Résister à l'arrestation d'un déserteur.

"83. Quiconque résiste à l'exécution d'un mandat autorisant l'ouverture forcée d'un bâtiment pour rechercher un déserteur du service militaire, naval ou aérien de Sa Majesté, est coupable d'infraction et passible, après déclaration sommaire de culpabilité devant deux juges de paix, d'une amende de quatre-vingts dollars."

Article 84

Engager un milicien ou un homme de police à cheval à désertir.

"84. Est coupable d'infraction et passible, après déclaration sommaire de culpabilité, de six mois d'emprisonnement avec ou sans travail forcé, quiconque

- a) induit un homme qui s'est engagé à servir dans un corps de milice, ou qui fait partie du corps de la Royale gendarmerie à cheval du Canada ou qui s'est engagé à y servir, à désertir, ou tente d'amener ou d'induire cet homme à désertir; ou
- b) sachant que cet homme est sur le point de désertir, l'aide ou l'assiste dans sa désertion; ou
- c) sachant que cet homme a déserté, le cache, ou l'aide ou l'assiste dans sa fuite.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LA DÉFENSE DU CANADA

"31A. (1) Est coupable d'une infraction et passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'un emprisonnement de six mois au plus, quiconque, par quelque moyen,

- a) induit ou amène un membre des forces de Sa Majesté à désertir ou à s'absenter sans permission, ou tente d'induire ou d'amener un tel membre à désertir ou à s'absenter sans permission; ou
- b) sachant qu'un tel membre est sur le point de désertir ou de s'absenter sans permission, l'aide à désertir ou à s'absenter sans permission; ou
- c) sachant qu'un tel membre est un déserteur ou absent sans permission, le cache, ou l'aide à se cacher ou aide ou concourt à son évasion.

(2) Est coupable d'une infraction et passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'un emprisonnement de six mois au plus, quiconque

- a) de propos délibéré, cause une maladie ou une infirmité à une personne qu'il sait être membre des forces de Sa Majesté, ou estropie ou blesse une telle personne, dans le but de lui permettre d'éviter le service militaire; ou qui,
- b) dans le but de permettre à un membre des forces de Sa Majesté de se rendre, ou de lui faire croire qu'il est, pour toujours ou temporairement, inapte au service militaire, fournit à un tel membre ou pour son compte une drogue ou préparation de nature ou propre à le rendre, ou à lui faire croire qu'il est, pour toujours ou temporairement, inapte au service militaire."

NOTE:—Chaque jour d'absence sans permission aggrave davantage l'infraction.

Am. Naughton

Ministre de la Défense nationale.

La Russie veut emprunter \$6 milliards des Etats-Unis

Washington, 26 (D'une dépêche du New York Times) — La Russie soviétique a demandé aux Etats-Unis des crédits de \$6,000,000,000 pour l'aider à reconstruire son pays après la guerre. Le maréchal Staline a demandé ces prêts sur une base à long terme et faible taux d'intérêt; il a indiqué aussi qu'il se proposait d'acheter de ce pays une grande quantité d'équipement industriel lourd.

A date, il a déjà donné des commandes aux compagnies suivantes, la Newport News Shipbuilding and Dry Dock Company, et la General Electric pour la restauration de la fameuse digue Dniéproïstol.

Aucune résolution n'a été prise par les Etats-Unis à l'effet d'accéder à la requête de la Russie. Le pouvoir exécutif du gouvernement ne peut prendre une résolution au sujet d'une somme pareille, de fait, sans une législation spéciale de la part du Congrès.

Bien plus, quelques membres de l'administration ont exprimé l'opinion que le temps présent n'est pas propice à des discussions sur des sujets de cette envergure.

Les Etats-Unis n'ont pas encore donné de réponse à la Russie pour deux raisons: La banque Export-Import doit limiter ses prêts à \$700,000,000, et de plus, la banque n'est pas autorisée à prêter des sommes d'argent à tout gouvernement qui était en retard dans ses paiements, en avril 1934.

Il y a des dissensions à l'intérieur du gouvernement fédéral pour savoir si la Russie était en faute à cette date.

An cours de la première grande guerre, le gouvernement russe avait emprunté des Etats-Unis \$187,729,750, et après l'armistice avait reçu pour la valeur de \$4,871,547.37 en secours divers.

Depuis ce temps, la Russie a payé \$8,750,311.88 contre les intérêts de ces obligations, mais depuis le 1er janvier, la dette russe se chiffrait à \$443,152,568.89, dont \$250,551,271.52 sont seulement des intérêts accrus de la dette antérieure russe de \$192,601,297.37.

M. P.-E. Gagnon réélu maire

Rimouski, 26 (C.P.) — M. Paul-Emile Gagnon, maire de Rimouski, a été réélu aujourd'hui par acclamation, pour un autre terme. Il n'y avait pas d'autre candidat quand fut terminée la mise en nomination.

L'industrie minière de la province

Nomination de deux nouveaux géologues au ministère des mines

Afin d'aider les prospecteurs et l'industrie minière, M. Jonathan Robinson, ministre des Mines, a augmenté le personnel de la division de la géologie, en nommant deux nouveaux géologues. Ce sont les Drs W.-N. Ingham et Jacques Claveau.

Le Dr J. Claveau est né dans la province de Québec, a obtenu son diplôme de bachelier ès arts de l'Université Laval et celui de bachelier en sciences et ingénieur minier de l'Université Queen's. Il fit des études postuniversitaires avec succès et mérita ses titres de maître et docteur en géologie appliquée à l'Université de Toronto. A l'exception d'un été passé dans une mine, M. Claveau a acquis toute son expérience dans la géologie. Il a travaillé pendant neuf saisons dans les diverses parties de Québec depuis le nord de l'Abitibi jusqu'au sud de la province et vers l'est jusque dans les régions en bordure du golfe Saint-Laurent.

Le Dr Ingham est natif de Brandon, Manitoba. Après avoir obtenu son diplôme de B.A. de l'Université McMaster, il suivit des cours postuniversitaires en géologie et géophysique à l'Université de Toronto et obtint les titres de M.A. et Ph.D. M. Ingham a dix ans d'expérience sur des expéditions géologiques dans de très vastes étendues du bouclier précambrien. Il fut à l'origine en expéditions géologiques du Canada pendant cinq saisons et parcourut le nord de la Saskatchewan, le nord du Manitoba, le nord Ontario et l'ouest de Québec. Il passa les cinq autres saisons pour le ministère des Mines de Québec en diverses régions de l'ouest et du sud de la province.

Les Allemands sont les mieux nourris

Avec les troupes britanniques en Allemagne, 26 (A.P.) — Le peuple le mieux nourri en Europe est le peuple allemand, dans l'opinion des hommes qui les ont forcés à évacuer leur villes au cours des derniers neuf jours.

La quantité de nourriture qu'ils possèdent est presque extraordinaire. D'immenses magasins de jambons, de viandes en conserve, de légumes et de fruits se rencontrent dans presque tous les villages. Les poulets et les oies sont aussi très communs.

Le fléau des maladies vénériennes

Ouverture d'une nouvelle campagne d'éducation, le 5 février, au Monument national

Le docteur Adélard Groulx, directeur du Service municipal de la Santé, communique:

"A la suite de la 'Journée nationale des maladies vénériennes' et de la 'Semaine contre les maladies vénériennes' organisées, au début de 1944, par la Ligue canadienne de santé et la Chambre de Commerce de la Société Historique de la Baie du Tonnerre, auxquelles le Service de santé a prêté son concours, ce dernier a entrepris une campagne d'éducation du public.

"Plusieurs sujets intéressants ont été l'objet d'une propagande intensive, au cours des campagnes que notre service mène depuis quelques années; à ces diverses offensives contre la tuberculose, la diphtérie, l'hygiène alimentaire mal comprise, etc., il a joint, en 1944, la lutte contre les maladies vénériennes. Dix-sept assemblées publiques ont été organisées, en 1944, par le Service municipal de santé.

"Une nouvelle campagne est en voie d'organisation en 1945 et l'inauguration officielle aura lieu, le 5 février 1945, lors d'une grande manifestation organisée conjointement par la Société Saint-Jean-Baptiste et le Service de santé, au Monument national.

"Des réunions seront tenues subseqüemment dans chaque paroisse de la ville qui n'aura pas encore été visitée; le Service de santé est en train de les organiser avec l'aide des chefs de district sanitaires et des sections locales de la Société Saint-Jean-Baptiste ou autres associations, clubs sociaux, etc.

"Avec la collaboration des autorités scolaires, une campagne d'éducation est commencée dans les écoles supérieures, les collèges et aussi auprès des élèves des dernières années dans les écoles primaires, après approbation et entente avec les autorités ecclésiastiques et scolaires.

"Nous réclameons instamment la collaboration de toute la population dans la lutte que nous menons contre le fléau des maladies vénériennes.

"25 janvier 1945."

Mort du Dr Jules Richard

Monaco, France, 26 (A.P.) — Le Dr Jules Richard, directeur de l'aquarium de Monte-Carlo, l'un des plus fameux du monde, est décédé ici avant-hier.

En Ontario

L'histoire des Grands Lacs

Un discours de M. J.-P. Bertrand à l'occasion de son remplacement par M. Erle Smith à la présidence de la Société Historique de la Baie du Tonnerre — Conférence du Dr Fred Landon

Récemment avait lieu, dans les salons de l'hôtel Royal-Edward, à Port-Arthur, Ontario, la réunion annuelle de la Société historique de la Baie du Tonnerre (Thunder Bay Historical Society). Un nouveau président y fut élu, M. Erle Smith, qui succède à M. J.-P. Bertrand. Celui-ci, Canadien de langue française et originaire de la province de Québec, dirigeait depuis quatre ans les destinées de cette société et il a été l'un de ceux qui ont le plus travaillé, de temps de sa présidence et même avant cela, à sa rénovation. A cette réunion, le conférencier de circonstance a été le Dr Fred Landon, bibliothécaire et professeur adjoint d'histoire à la Western Ontario University, de London. Nous donnons, ci-après, quelques extraits des allocutions alors prononcées par le Dr Landon et par M. J.-P. Bertrand.

Le Dr Landon a félicité la société d'avoir fondé, dans la ville voisine de Fort-William, un musée qui est non seulement d'un grand intérêt pour les citoyens et pour les touristes, mais aussi très utile aux écoliers, en illustrant le fond historique de la communauté où ils vivent.

"Lorsque les Français sont arrivés en ce pays, dit le Dr Landon, ils se sont laissés attirer toujours plus avant par l'eau, tandis que les colons américains étaient arrêtés par les montagnes des Appalaches. Cet éparpillement des Français était dû au courant de la pensée politique française d'alors, qui était impérialiste, tandis que les premiers Américains ne l'étaient aucunement. La population avec laquelle la France a dominé le continent à ce moment n'était pas beaucoup plus nombreuse que celle des deux villes-jumelles de maintenant."

Le Dr Landon rappelle les noms des divers explorateurs des Grands Lacs: Champlain, Nicolet, les Jésuites, puis les divers commerçants qui ont successivement attiré les immigrants anglais de ce côté: fourrures, bois, grains, mines et pulpe. Il eut aussi un mot pour l'immense contribution à l'effort de guerre, dans le domaine de l'alimentation, qu'ont permis les Grands Lacs et termina en rappelant que le dernier Noël marquait

le 130e anniversaire de la signature du traité de Gand, qui a établi la paix perpétuelle entre Canadiens et Américains et neutralisé ces grandes voies d'eau.

Nous résumons à larges traits le discours de M. Bertrand: "Le district de la Baie du Tonnerre, qui forme une bonne partie de l'abrupt rivage du lac Supérieur et se trouve au bord du plateau précambrien, présente, avec l'enlèvement de ses milliers de lacs, de rivières et de cascades, l'un des plus belles régions de l'Amérique du Nord. Mais, si fascinant que soient ces charmes physiques, notre district possède d'autres ressources inimitables; et c'est notre passé romanesque et glorieux qui, s'il est habilement mis en valeur, peut devenir un atout de premier ordre pour les touristes, les étudiants et les chercheurs et pourrait les retenir ici plusieurs jours au lieu de les voir, comme ils font maintenant, traverser la frontière le même jour, sans avoir pu établir le plus mince contact avec ce coin de pays.

Le conférencier propose diverses mesures pour ranimer le tourisme en cette région: après la guerre et luttant contre la concurrence de l'Amérique du sud et de l'Europe; il recommande la création de parcs, la pose d'inscriptions à divers endroits et, sur le site de l'ancien fort Nipigon, la reconstitution des édifices d'autrefois, dont l'un pourrait servir de marché aux Indiens de la région. Les touristes américains pourraient ainsi être intéressés à visiter directement avec de vrais Indiens, qui de leur côté, y trouveraient un revenu.

M. Bertrand esquisse l'histoire des Grands Lacs. "Des 1657, dit-il, la région du lac Nipigon devait être déjà bien connue des Français, car on enregistre une concession pour la traite des fourrures en ce district, faite par le gouverneur de Lauzon au sieur Dupuy, traitant alors considérablement. Dix ans plus tard, un fameux jésuite, le Père Claude Allouez, passa un été sur les rives du lac Nipigon, y prêchant l'Evangile à des Indiens du lac Nipissing, qui avaient quitté ce dernier endroit dans la crainte des Iroquois, lesquels chassaient alors toutes les autres peuplades devant eux.

Puis, en 1678, Claude Greyson établit un fort de traite au lac Nipigon, fort qui, d'après une vieille carte, aurait été érigé juste au nord de la présente route transcanadienne, sur la rive gauche de la rivière Nipigon.

A la même époque, son frère, plus célèbre, Daniel Greyson, sieur du Luth, construisit le fort Kaministiquia, qui, d'après la même carte, aurait été érigé sur la rive droite de la rivière des Missions, très probablement sur les lieux maintenant occupés par les quais à charbon de Fort-William.

Ce poste s'appelait encore Fort des Trois-Rivières. Il tomba en désuétude mais un officier du temps, nommé La Noue, établit un second fort Kaministiquia, en 1717, sur la rive gauche de la rivière du même nom, là où serait maintenant le débouché sur qui de l'usine "Canada Packers". Ce second poste dura jusqu'à la fin du régime français, puis exactement jusqu'en 1758. Durant sa prospérité, il fut loué à plusieurs gentilshommes et traitants en fourrures du temps, y compris La Vérendrye.

En se dirigeant vers les Montagnes Rocheuses, ce dernier ne suivit pas la route déjà existante du lac du Chien, mais une voie d'eau, moins connue mais plus directe à ce qu'on lui disait, passant par Grand Portage et la rivière Pigeon. Grand Portage devint donc peu à peu une étape importante des traitants et un fort permanent y fut construit lorsque se fonda la Compagnie du Nord-Ouest aux environs de 1775. Ce poste jouit d'une grande vogue jusqu'en 1800. Dès 1802, la compagnie, avait complété la construction d'un troisième fort sur la rive gauche de cette rivière, dont l'emplacement est maintenant marqué par un monument de granit sis au pied de la rue McTavish.

A la réunion annuelle des actionnaires de la Compagnie, en 1807, sur la proposition des associés hivernants, il fut rebaptisé Fort William, en l'honneur du directeur-général — nous dirions aujourd'hui président — William McGillivray, député au parlement de Québec. Défendu par une palissade de 15 pieds de haut et par deux bastions, couvrant 2 acres 1/2 de terrain et renfermant de nombreux ateliers et magasins et même une vaste salle de banquet dans l'édifice principal, ce fort était alors le premier poste de traite du continent, la compagnie traitante étant d'ailleurs elle-même la principale entreprise financière d'alors en Amérique; en somme, c'était la vraie capitale du Nord.

Un quatrième fort, celui-ci un établissement uniquement militaire, fut érigé sur la rivière Kaministiquia, à sept milles en amont du troisième. Il reçut le nom de Fort des Meurons, de Lord Selkirk. Celui-ci, pour établir l'ordre parmi ses colons de la Rivière Rouge, avait enrôlé à son service les vétérans de trois régiments licenciés, dont l'un s'appelait Régiment des Meurons. Il s'agissait de mercenaires de toutes les nationalités, dont même une demi-douzaine de Polonais. C'était l'un des régiments amenés au Canada par les Anglais pour repousser l'attaque américaine de 1812. Lorsque les deux grandes compagnies traitantes, celle de la Baie d'Hudson et celle du Nord-Ouest se fusionnèrent en 1821, le fort des

Un Thé de Choix!

THE "SALADA"



Meurons perdit son rôle militaire et devint une ferme.

La première route de l'ouest, celle du lac au Chien, avait été découverte et explorée en 1688 par le traitant Jacques Noyon. Elle suivait en canot la Kaministiquia, le lac au Chien, la rivière Savanne, le lac Mille-lacs, le lac à la Pluie, la rivière du même nom et le lac des Bois. Noyon fut probablement le premier à apercevoir les magnifiques chutes Kakabeka. C'est la même route que devait suivre en 1870 le colonel Garnet Wolseley pour aller écraser la rébellion des métis de la rivière Rouge.

Depuis l'époque de Claude Greyson jusqu'à la fusion de 1821, pas moins de 11 postes de traite furent construits et trafiquèrent dans le district de Nipigon, alors le plus riche en fourrures de tout le territoire bordant le lac Supérieur. Un autre poste important fut le fort Pic, à l'embouchure de la rivière du même nom, dont on peut voir encore aujourd'hui quelques restes.

La lutte pour le contrôle du commerce de la fourrure sur le continent Nord-américain est peut-être la plus fascinante partie de son histoire et la plus attachante. Elle signifie: découvertes, explorations, occupations, tromperies, intrigues, trucs, traités et même guerres. Les peuples américain et canadien ont un intérêt commun dans cette phase particulière de l'histoire.

Ligue Industrielle des Trois-Rivières

Trois-Rivières, 24 (D.N.C.) — Le club Saint-Philippe s'est pratiquement assuré le championnat de la Ligue Industrielle en triomphant de son plus redoutable rival, le Canada Iron Foundries, par le résultat de 3 à 2, dépendant que le Shawinigan triomphant du Cap-de-la-Madeleine par 6-2. Shawinigan et Canada Iron se disputèrent maintenant la seconde place. Ces trois équipes participeront à la série éliminatoire.

M. Charles-J. Bédard élu président

Québec, 26 (D.N.C.) — L'Association des propriétaires de Québec a tenu avant-hier soir, à la salle paroissiale Saint-François-d'Assise son assemblée et a fait l'élection de ses directeurs. L'assemblée a débuté sous la présidence du notaire de la Brûlerie Fortier et s'est terminée sous la présidence de M. Charles-J. Bédard, récemment élu pour le terme de 1945. M. Fortier agira, au cours de l'année qui s'en vient, comme président de l'Union des Ligues de propriétaires de la province de Québec.

L'Angleterre répondra aux gaz allemands

Londres, 26 (Reuters). — Le premier ministre Churchill, répondant hier par écrit à une question du député conservateur Reginald Purbrick, qui voulait savoir si l'Angleterre était prête à la guerre des gaz, a assuré la Chambre des communes anglaises que la Grande-Bretagne pourrait "très rapidement rendre à l'Allemagne dix fois la monnaie de sa pièce. Il n'y a pas de doute que c'est la conviction qu'a l'ennemi de ce fait et non quelque scrupule moral de sa part qui nous a procuré jusqu'ici l'immunité contre cette forme particulière de combat."

L'ambassadeur russe de retour à Moscou

Londres, 26 (C.P.) — M. Fédor Gusev, ambassadeur russe en Grande-Bretagne, est retourné à Moscou; on présume que ce voyage a été fait en relation avec la prochaine conférence des "trois". Gusev est l'ancien ambassadeur au Canada.

Le premier ministre Staline a rencontré hier les représentants du régime polonais de Lublin pour discuter des relations russo-polonaises et pour le relèvement et la restauration de Varsovie; c'est ce que nous apprend la radio de Moscou.

Romans canadiens

Nouvelles éditions de: LES OPINIATRES — NORD SUD — SOURCES, de Léo-Paul Desrosiers.

Chaque volume \$1.00 au comptoir; \$1.10 par la poste.

Sont encore en vente: LA PLUS BELLE CHOSE DU MONDE — LA MAISON AUX PHLOX — AUTOUR DE LA MAISON, de Michelle Le Normand.

Chaque volume \$1.00 au comptoir; \$1.10 par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Baleine et sous-marin

Seattle, 26 (A.P.) — Le lieutenant Gilson Rohrbach a rapporté hier l'histoire d'un sous-marin et d'une baleine amoureuse.

"Nous avons d'abord aperçu la baleine alors que nous naviguions en surface, a-t-il expliqué. Elle nageait ici et là, crachant l'eau et faisant toutes sortes de bonds, bref se donnant réellement en spectacle. Nous ne pouvions alors trouver la raison de cette agitation. Une fois submergés, nous pouvions l'entendre, avec notre sonde-écho, s'approcher de plus en plus près, en faisant de drôles de bruits. Nous finîmes par admettre que la baleine était en train de nous faire la cour. Elle venait nager le long du sous-marin et se frottait affectueusement le museau contre le navire. Ce n'est qu'au bout de plusieurs jours que la baleine comprit son erreur et abandonna ses poursuites amoureuses."

Maurice Desjardins quitte l'hôpital

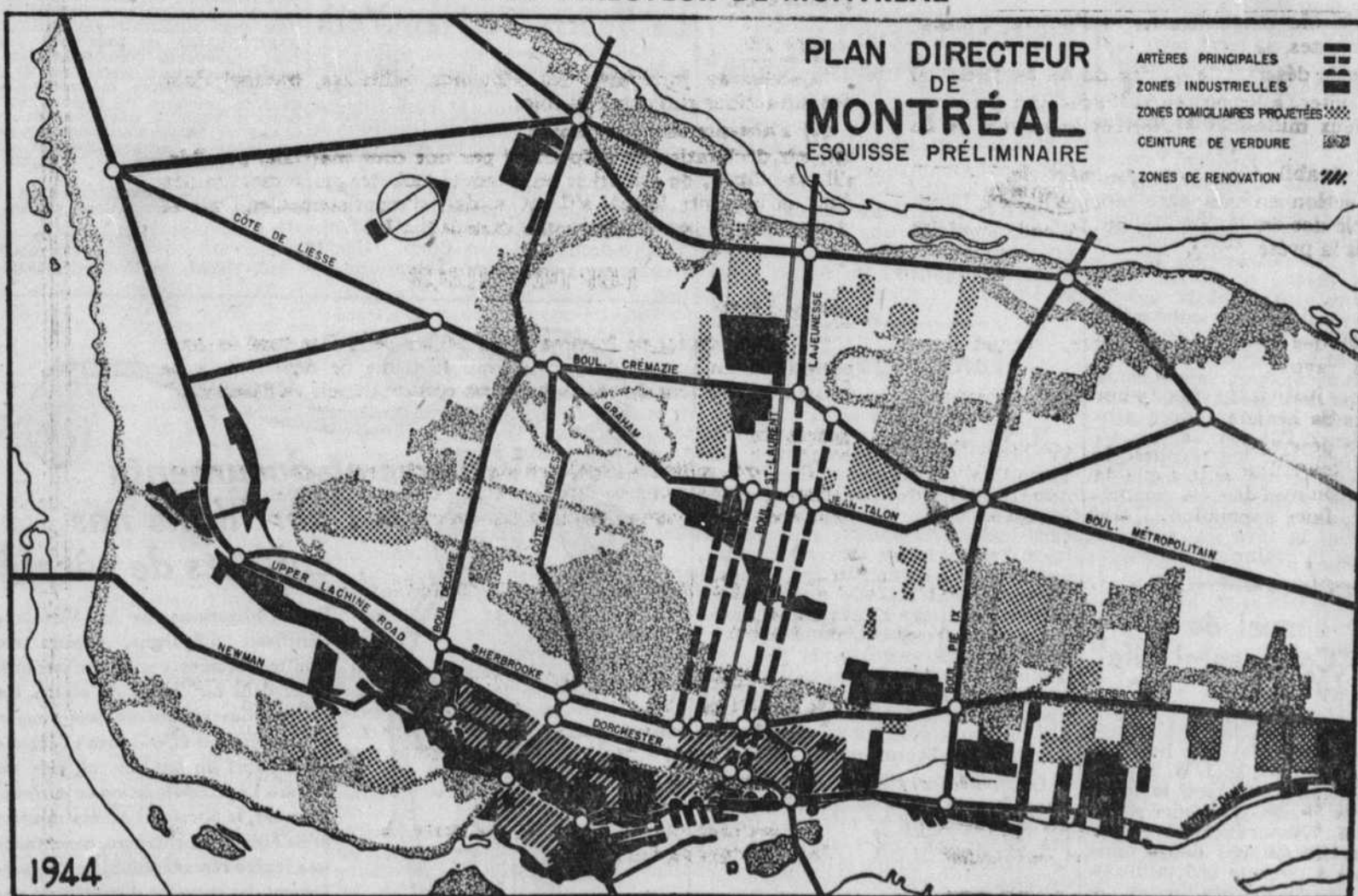
Londres, 26 (C.P.-par câble). — Maurice Desjardins, correspondant de guerre de la Canadian Press pour les journaux de langue française de la province de Québec, doit bientôt quitter un hôpital où il a dû passer sept semaines à la suite d'une attaque d'amygdalite, compliquée d'infection. Il avait déjà négligé plusieurs attaques semblables de cette affection qui l'a contraint de retarder son départ pour le Canada. Ce journaliste, qui avait débuté au Journal Le Canada, en 1936, était passé ensuite au service du Droit, d'Ottawa.

Eclairez-vous avec les

LAMPES MAZDA LACO

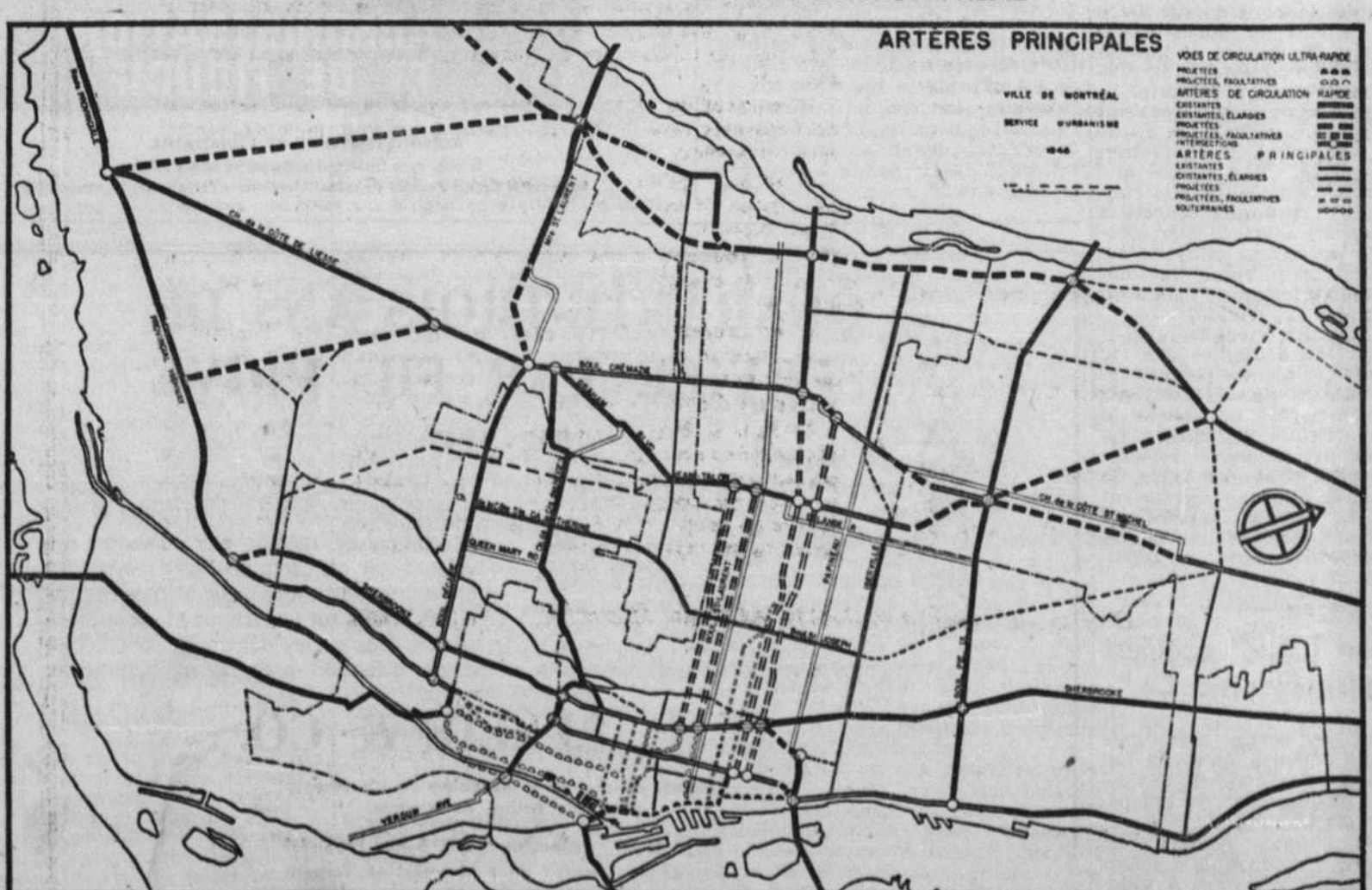


LE PLAN DIRECTEUR DE MONTREAL



Ce plan représente l'ensemble des études du Service d'Urbanisme en vue de l'établissement du plan directeur de Montréal. Il indique le réseau des grandes artères de circulation, avec des solutions alternatives, les zones industrielles existantes et projetées, les zones domiciliaires à développer, les vieux quartiers à rénover, ainsi que la ceinture de verdure que l'on projette de créer autour de la ville.

RESEAU DES GRANDES ARTERES DE MONTREAL



Carte montrant le projet de réseau des artères principales de Montréal. Le centre est dégagé au sud par une voie de circulation ultra-rapide, et au nord par les rues Sherbrooke et Dorchester élargies. Des solutions alternatives sont indiquées à plusieurs endroits. De nouvelles voies en diagonale fournissent des liaisons directes avec les villes de la banlieue. Des axes locaux importantes relient les artères de grande circulation entre elles.

Nouveauté

L'anglais exact

Par le bon usage des propositions — des verbes usuels — des postpositions — des genres-nombres — des verbes irréguliers — des comparatifs — des abréviations

par un Frère Marista.

Au comptoir .25, par la poste .28s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

"STUDIES IN SUPERVISION"

Une série de conférence en anglais qui seront données le mardi pendant huit semaines au

MOYSE HALL

UNIVERSITE MCGILL

3 h. 15 p.m. à compter de

MARDI LE 30 JANVIE

Ceux qui n'auront pas de billets seront admis à 8 h. 05 p.m.

CONFERENCIERS:

Elton Mayo, M.A.
Lydia G. Giberson
Colonel W. Line
T. A. Jackson, Ph.D.

Herbert Moore, Ph.D.
D. Ewen Cameron, M.D.
Leonard E. Himler, M.D.
H. Graham Ross, M.D.

SOUS LES AUSPICES DE

THE NATIONAL BREWERIES LIMITED

LA VIE SPORTIVE

Deux joutes entre Boston et Canadien

Les partisans du Canadien ne manquent sûrement pas de se donner rendez-vous demain soir au Forum pour être témoins de la joute entre les clubs Canadien et Boston, et inutile de dire que le public montréalais encouragera les habitants à la victoire dans cette importante rencontre.

La partie de demain devrait fournir un intérêt tout particulier à deux adversaires ont tout intérêt à gagner cette joute. Le Bleu Blanc Rouge tient à s'assurer le championnat du circuit Dutton pour une 2e année consécutive, tandis que les protégés d'Arthur Ross ont besoin d'une autre victoire pour s'assurer de qualifier pour la série éliminatoire du circuit professionnel.

La joute de demain soir mettra aux prises les meilleurs compteurs de la Ligue. Il sera intéressant de voir Bill Cowley lutter contre Elmer Lach, Maurice Richard et Toe Blake, pour s'assurer la suprématie dans la course pour le championnat individuel.

Richard et Lach, on le sait, sont actuellement égaux en tête place, chez les compteurs, avec chacun 49 points.

Tandis que Cowley n'a qu'un point de moins, en seconde place. Vient ensuite Toe Blake avec 47 points, soit un point de moins que Cowley. Il va sans dire donc que ces quatre joueurs finiront tous un bel effort en fin de semaine pour garder la position qu'ils occupent chez les compteurs et Richard et Lach, eux, tenteront de se qualifier pour permettre à Lach de battre hier — de compter ou de prendre part à plusieurs buts, pour lui permettre de devancer Cowley de nouveau.

Lach, pour sa part, sera celui qui aura la tâche ardue de surveiller le fameux joueur de centre des visiteurs. Ce n'est pas une tâche simple, car il le sait, mais il faut être confiant que Lach tiendra Cowley à l'impasse.

L'instructeur Dick Irvin dit qu'il enverra ses meilleurs joueurs dans la mêlée demain soir, contre les Bruins. Dutch Hillier arrivera aujourd'hui de Kitchener, et pratiquera ce soir. Buddy O'Connor et Elmer Lach sont revenus sur l'alignement. Il est fort probable que Dick Irvin enverra Bob Filion aux côtés de Ray Gelfing et de Ken Modell, la ligne d'attaque, Blake-Lach-Richard sera intacte, de même que celle de Gauthier-O'Connor-Hillier, naturellement si ce dernier est rétabli.

Le Canadien et les Bruins s'embarqueront immédiatement après la partie de demain soir pour Boston, où ils joueront de nouveau dimanche soir. Cette deuxième joute sera aussi importante que la première. L'on compte sur une assistance considérable au Garden de Boston.

Deux autres parties seront inscrites au programme du circuit professionnel demain soir. A Toronto, les Leafs de Happy Day recevront la visite des Rangers de Lester Patrick, pendant que les Eperviers iront à Detroit pour y disputer la palme aux Red Wings de Detroit.

Dimanche également, trois parties auront lieu. En plus du duel Canadien-Boston, les gars de la Ville Reine feront le voyage à New-York pour y livrer combat aux New-Yorkais, et le Detroit remetra la visite aux Eperviers.

Les fervents du hockey attendent avec impatience de connaître les résultats obtenus en cette dernière fin de semaine, mais l'intérêt se concentre surtout sur les joutes qui mettront en lice les clubs Detroit et Canadien, puisque ces deux clubs bataillent actuellement pour la première position. Espérons que ces rencontres tourneront à l'avantage du Triporteur, qui fait l'orgueil des sportifs montréalais et de tous ceux de notre province.

Partie nulle à Providence

Providence, 26 — En tenant les Rouges de Providence à un résultat nul de 1 à 1, hier soir, les Capitains d'Indianapolis, meneurs de la division ouest de la Ligue Américaine de hockey, ont complété leurs engagements de la saison sur la glace locale sans pouvoir l'emporter sur le club de Johnny Gagnon. Dans les quatre parties précédentes disputées en cette ville, les joueurs du Providence ont enregistré quatre victoires.

Pres de trois mille personnes ont été témoins du duel d'hier soir qui commença deux heures en retard. Le train qui emmenait le Providence de Buffalo a été retardé par la neige.

Les points de la joute furent enregistrés à la première période, lorsque Germain Bergeron compta le premier but de la soirée en faveur du Providence, au milieu de la période, tandis que Laurent Thibault évita la défaite aux Capitals en logeant la rondelle dans les filets des locaux une demi-minute avant l'expiration du temps réglementaire de la première manche.

Poul Leclerc s'est particulièrement mis en évidence. A lui revient le mérite d'avoir évité la défaite des Rouges, car il a su faire de nombreux arrêts qui paraissent fort dangereux.

Dans la ligue Senior de Québec

Les clubs de la Ligue Senior de Québec se sont préparés avec soin en vue des joutes qui seront disputées en fin de semaine dans le circuit du président George Slater et tout indique que ces rencontres donneront lieu à des luttes contestées.

Demain soir, les Rois de Frank Carlin de Providence, dans les visiteurs à Ottawa, contre les Volants de Hull qui pourront

Laurent Moquin est victime d'un accident

Les amateurs du sport de la lutte se sont rendus en assez grand nombre au Forum hier soir malgré le froid sibérien qui faisait et ces forcenés du genre libre eurent pour leur argent puisqu'ils assistèrent à de très intéressants combats, préparés par le promoteur Eddie Quinn.

Le match principal alignait Gino Garibaldi, un vétéran de l'arène, et Laurent Moquin, un jeune athlète canadien-français qui est devenu l'un des favoris du public montréalais. Notre compatriote est venu tout près de l'emporter sur son rival, mais un fâcheux accident le priva d'une victoire qui aurait été bien méritée.

Moquin s'assura la première chute sur son adversaire en moins de deux minutes grâce à un solide coup de beller appliqué au début des hostilités, coup qui envoya l'athlète italien sur le dos au centre du matelas, et, rapide comme l'éclair, Laurent se jeta sur son rival pour lui tenir les deux épaules au tapis pendant les trois secondes réglementaires.

Ce premier succès souleva les applaudissements des trois mille personnes présentes, qui étaient toutes sympathiques au Canadien français.

Dans le deuxième engagement, Moquin, qui aspire à une rencontre avec Yvon Robert pour le titre que détient ce dernier, s'affirma de nouveau en affichant un avantage assez considérable sur l'étranger et, au moment où il semblait devoir s'assurer la chute décisive, l'imprévu s'est produit. Laurent tenta de porter un coup de beller à son adversaire alors que Gino se trouvait près des câbles, mais comme il faisait son élan et qu'il prenait son plongeon dans la direction de son rival, Garibaldi se redressa et fit passer Moquin par-dessus les câbles. Laurent alla choir sur une chaise où prennent place les journalistes et dans sa chute il se blessa assez gravement. L'arbitre compta les dix secondes réglementaires et, comme Laurent n'était pas revenu dans l'arène, la chute fut accordée à Garibaldi.

Plusieurs placiers aidèrent Moquin à se rendre à sa loge et le Dr Ménard, médecin de la Commission Athlétique de Montréal, fut mandaté pour examiner le blessé. L'on constata alors que Moquin s'était luxé des muscles à la jambe et il fut déclaré incapable de continuer la lutte. Comme il ne pouvait revenir dans l'arène pour l'engagement final, Moquin fut déclaré vaincu et la victoire accordée par l'arbitre à Gino Garibaldi. Le premier engagement avait duré une minute et 45 secondes tandis que Moquin se blessait au bout de 28 minutes et 14 secondes.

Moquin ne doit pas se décourager par son échec d'hier soir, car cette défaite n'est due qu'à la vilaine guigne. Du commencement à la fin du match, l'athlète canadien-français a démontré qu'il devait être considéré comme l'un des meilleurs poids lourds et dans un avenir rapproché notre jeune compatriote sera de taille à vaincre tous ses rivaux et à décrocher le titre de champion de la catégorie des poids lourds.

Moquin est doté d'une force extraordinaire, il est courageux à l'extrême et connaît bien toutes les prises du genre libre. De plus, notre athlète est rapide et sait sortir des prises les plus dangereuses. En un mot, il a l'étoffe d'un véritable champion.

Les amateurs furent quelque peu déçus de ne pouvoir voir Yvon Robert aux prises avec Tom Stecher, qui avait été annoncé comme devant être le rival du champion dans la semi-finale. Stecher brillait par son absence et les spectateurs durent accepter l'excuse que l'Américain n'avait pu se rendre dans notre ville. L'on annonça que le train qui emmenait l'athlète de Minneapolis était ennéigé à Malone.

Robert fut donc dans l'obligation de faire face à Frank Valois qui fut substitué à Stecher, mais le match fut de courte durée, car l'ancien élève d'Emile Maupas s'assura la victoire en peu de temps grâce à son fameux ciseau japonais. Il convient d'ajouter que Valois avait dû livrer un autre combat au début de la soirée lorsqu'il triompha de Legs Langevin dans le premier match à l'affiche, après que Langevin eut été disqualifié par l'officiel de la Commission Athlétique de Montréal.

Ivan Rasputin a fait ses débuts à Montréal hier soir contre George Linnehan et le lutteur russe l'emporta sur son rival en un peu plus de cinq minutes.

Ligue Laurentienne

Devant la plus forte assistance jamais vue à l'arène de St-Laurent cet hiver les joueurs du circuit Lalonde ont tenu leurs partisans dans l'angoisse du commencement à la fin vendredi dernier. Dans la première partie le St-Laurent de L. J. Parent remporta une victoire des plus contestées aux dépens de l'Engineering Products par 3-2.

Dans la seconde joute, le Montréal Tramways remporta une éclatante victoire sur le Continental Can par 9-5.

Ce soir le Continental rencontrera de nouveau le Montréal Tramways dans la première partie tandis que dans la seconde le Saint-Laurent recevra l'Engineering Products. Les deux clubs vaincus se promettent de reprendre leur revanche. La première partie commença à 8 h. précises. Pour info, Gaston Parent, BE, 3683, BY, 1098.

continuer leurs activités dans le circuit Slater. Dimanche après-midi, les Volants feront face au Royal de nouveau à Montréal, tandis que les Commandos — avec leur nouveau joueur Neil Colville — seront les visiteurs au colisée de Québec contre les As de Québec de Don Penniston.

Le Valleyfield a eu raison du Shawinigan

Les Braves de Valleyfield ont défait les Cataractes de Shawinigan par 6 à 4 dans une joute contestée, à Valleyfield, hier soir. Des buts comptés par Campeau et Joannette, en supplémentaires, ont valu cette belle victoire aux Braves qui ont repris leur avance de dix points en tête de la ligue Interprovinciale.

Joannette s'est encore distingué en comptant deux des buts des Braves, tandis que Campeau a fait de même. Boyer et Poissant furent les autres compteurs du Valleyfield. Les buts du Shawinigan furent comptés par Tremblay, Lorange, H. Carnegie et l'instructeur-joueur Jacques Toupin. Joannette a de plus décroché deux assistances pour participer à quatre des six points des Braves.

Composition des équipes: SHAWINIGAN. — But, Thiffault; défenses, Tremblay, Arcand; centre, H. Carnegie; avants, O. Carnegie, McIntyre. Subs: Paquette, Despelteau, Bisson, Lajoie, Toupin et Lorange.

VALLEYFIELD. — But, Lascelles; défenses, Poissant, Cadieux; centre, Joannette; avants, Boyer, Vinet. Subs: Plamondon, Gibbons, Campeau, Bougie et Bisailon.

Arbitres: Lalonde, Reynolds.

Première période

Pas de point.

Punitions: Tremblay, Vinet.

Deuxième période

1 Valleyfield: Boyer-Joannette 50

2 Shawinigan: Tremblay 9.33

3 Shawinigan: Lorange-H. Carnegie 9.41

4 Shawinigan, Toupin-Lajoie 11.25

5 Valleyfield: Joannette 18.06

Punitions: Tremblay, Arcand, Despelteau.

Troisième période

6 Valleyfield: Poissant-Joannette 9.56

7 Shawinigan: H. et O. Carnegie 13.07

8 Valleyfield: Campeau-Gibbons-Plamondon 14.53

Punition: O. Carnegie.

Pénalité supplémentaire

9 Valleyfield: Campeau-Plamondon-Gibbons 6.09

10 Valleyfield: Joannette 7.59

Punition: aucune.

CLASSEMENT

Ligue Nationale

J. G. P. N. P. C. P.

Canadiens . . . 31 24 5 2 141 73 50

Detroit . . . 32 20 8 4 151 111 44

Toronto . . . 31 15 14 2 113 106 32

Boston . . . 30 11 18 1 122 134 23

Rangers . . . 31 7 17 7 94 150 21

Chicago . . . 29 5 20 4 80 127 14

Ligue Américaine

Section Est

J. G. P. N. P. C. P.

Buffalo . . . 41 20 14 7 139 128 47

Hershey . . . 37 17 14 6 125 119 40

Prov. . . 40 15 20 5 158 170 35

Concours de ski à Côte-des-Neiges

Le Montréal Ski Club organise un concours de sauts handicapé samedi, au tremplin de la Côte des Neiges.

Lucien Laferte, sauteur des Trois-Rivières, a donné un prix, une médaille du Montréal Ski Club de 1903, pour ce prochain concours.

Le but de ce concours handicapé est de permettre aux jeunes sauteurs de prendre part à un tournoi avec des skieurs de plus grande expérience.

Il y aura trois sauts et seule la distance décidera des points.

Le concours commencera à 2 h. 30. Voici la liste des concurrents avec le handicap en pieds:

1 E. Monette, Armée 3

2 Frank McKenna, R.C.M.P. 1

Deux parties dans la ligue de Montréal

Les clubs de la ligue Montréal de hockey offriront ce soir leur dernière séance du vendredi soir, car à l'avenir les parties de ce circuit auront lieu le mercredi et cela jusqu'à la fin de la saison.

Ce soir, il y aura deux excellentes joutes à l'affiche. Dans la première joute, les Carabins de l'Université de Montréal disputeront la victoire aux Maroons de N. D. G., qui espèrent bien faire connaître la défaite aux joueurs du capitaine Gourde et de Sylvio Mantha. Ces derniers, toutefois, après une défaite aux mains des Cyclones et une joute nulle contre les Diables Rouges, depuis quinze jours, espèrent bien retrouver le sentier de la victoire. La joute devrait donc être fort intéressante.

Dans la seconde joute, on verra les Diables Rouges disputer la victoire aux Cyclones de la Canadian Wright, qui n'ont pas encore connu la défaite depuis le début de la saison. Les Diables-Rouges ont tenu les Carabins à une nulle de 7 à 7 vendredi dernier et ils espèrent faire encore mieux ce soir en faisant subir aux Cyclones leur première défaite de la saison, ce qui serait un bel exploit. La première partie débutera à huit heures précises.

Pour la prochaine saison de crosse

La Québec Lacrosse Association a tenu une assemblée hier soir à l'hôtel Queen's. Les clubs de la ligue Senior n'opéreraient pas à l'arène de Lachine la saison prochaine, à l'exception du club Lachine. Les officiels de cette association, ont trois ou quatre places en vue dans l'est de la métropole. La saison de crosse débutera soit la dernière semaine d'avril soit au début de mai.

D'après Dick Brayley, premier vice-président, la crosse connaîtra de beaux succès la saison prochaine. Parmi ceux qui assistaient à l'assemblée hier soir, l'on remarqua le président Art Walker, le 1er vice-président, Dick Brayley; le 2e vice-président, Edgar Goulet; Eugène Vidal, Geo. Marsh et plusieurs autres.

Les activités sportives à la Palestre

BALLON AU PANIER

Mardi dernier, quatre équipes intérieures du National se sont livrées à une lutte serrée. La première partie s'est terminée à l'avantage des Bleus sur les Blancs, par le score de 22 à 20, tandis que la deuxième partie, les Marrons ont défait les Verts par 20 à 18.

Demain soir, le gymnase du National sera le théâtre de deux autres rencontres de ballon au panier à 7 h. 30. Le Collège Ste-Marie reçoit le Mont-St-Louis dans une partie de la ligue, et à 8 h. 30, l'équipe féminine du National recevra le "500 Club", dans une joute d'exhibition. Les joueurs de Dolard Dubois rendront visite au Y. M. H. A. B. et tenteront de faire oublier la défaite de la semaine dernière en remportant une victoire sur le "Y".

BALLON VOLANT

Dans une joute régulière de la ligue féminine provinciale de ballon volant, le National I visitera Y.W.H.A. 2. L'entraîneur Roger Gariépy, accompagnera les jeunes filles du National au club du "Y", situé au no 3561 rue St-Urbain.

NATATION

Le National organisera, pour février, un tournoi mixte de natation pour les militaires. Le programme comprend des courses, genre libre, à la brassé et sur le dos. Les épreuves seront de 50 verges. Charles Villeneuve, professeur de natation, est déjà à l'oeuvre; il s'attend à un succès qui dépassera peut-être celui de l'an dernier, ce qui n'est pas peu dire.

BADMINTON

Le Dr J.-A. Renaud ne néglige rien pour faire de la démonstration du 6 février prochain un grand succès. Il s'est assuré le concours des meilleurs joueurs de Montréal pour aligner avec l'ex-champion du Canada Doug Grant. Ce sont M. et Mme Fitzpatrick, Lucien Soucy et Léo Lafontaine. Les billets sont en vente à la Palestre, 840, rue Cherrier; chez Murray and Co., 1427 McGill, et chez le Dr Renaud, 5755 avenue du Parc. Les amateurs de badminton ont là une excellente occasion d'améliorer leur jeu, car en plus des parties il y aura une explication des moyens employés pour réussir différents coups qu'emploient les champions. Voici les résultats de la ligue Murray à date. L'équipe mixte du National a subi deux défaites: l'une aux mains du club Stephen, qui remporta 13 victoires sur 16 parties, et le North Branch "Y", qui a vaincu le National féminin, en comptant 193 points contre 184 pour notre équipe.

BOXE

Paul Stuart, professeur de boxe à la Palestre, enverra quelques boxeurs débutants représenter le National au tournoi du Club C.P.R. A.A.A., mardi prochain. Jacques Rougeau livrera son premier combat; il sera intéressant de surveiller le développement de ce jeune boxeur de talent. C'est le neveu du regretté Henri Jacques. M. Armand Rougeau, père de Jacques, sera présent avec ses fils qui assisteront sous la direction de Paul Stuart.

Une nouvelle méthode de juger à la boxe

New-York, 26. — Le nouveau président de la Commission Athlétique de New-York, Edward P. F. Egan, a déclaré hier, lors d'un banquet offert par les rédacteurs de boxe en hommage à Benny Leonard, que la méthode de juger les combats de boxe disputés à New-York, là où sont disputés les principaux combats dans toutes les catégories, serait probablement changée.

Adressant la parole lors du dîner annuel de l'Association des chroniqueurs de boxe de New-York, le nouveau président a dit entre autres: "Je ne suis pas entièrement satisfait de la méthode de juger les combats dans l'Etat de New-York et j'ai bien l'intention de tenir des réunions séparées avec les arbitres, les juges et les chroniqueurs de boxe, bientôt, pour déterminer si certains changements doivent être effectués".

Egan n'a fait mention d'aucun combat spécifique, mais on peut penser qu'il référerait au récent combat Fritz Zivic-Billy Arnold, à Madison Square Garden, alors que Zivic souleva tout un tumulte en remportant la décision. Plusieurs officiels ont été d'opinion que Arnold avait eu le meilleur sur Zivic.

"Mon but comme président", déclara Egan "est de conserver ce sport aussi net et honnête que tout sport puisse l'être. Nous allons essayer de travailler en harmonie avec les autres commissions athlétiques, mais on m'a avisé de la part du procureur général que les lois de l'Etat défendent à notre commission de se joindre à la National Boxing Association".

Ceci, était en réponse à M. Abe J. Green, président de la N. B. A., qui auparavant avait déclaré que la N. B. A. serait heureuse de souhaiter la "bienvenue" à New-York dans son organisation.

Le lieutenant-commandant Benny Leonard du service maritime, ancien champion poids léger, a été honoré au dîner et on lui a présenté la plaque commémorative Edward H. Neil, accordée chaque année au boxeur qui a le plus fait pour le sport durant l'année. Leonard est instructeur de boxe à la station Sheepshead Bay, N.Y.

Un partisan du baseball aux Etats-Unis

Washington, 26 — Le sénateur Albert Chandler a déclaré qu'il valait la peine de laisser le baseball poursuivre ses activités en temps de guerre et que le Congrès devrait régler son cas une fois pour toutes. Le sénateur a ajouté que lorsque le projet de loi de "travaillez ou enrôlez-vous" sera discuté au sénat américain, il verra sûrement "à aller au bâton" pour que le jeu national américain puisse continuer ses opérations.

Le sénateur Chandler, un démocrate du Kentucky, allait entrer dans l'enceinte du Sénat quand un reporter lui a demandé ce qu'il pensait du baseball en temps de guerre. Le sénateur répondit alors: "Je crois que le baseball devrait avoir le droit d'employer les athlètes refusés par l'armée si cela pouvait servir à la continuité du jeu national américain. Après tout, pas plus de 300 ou 400 hommes pourraient être affectés et je ne crois pas que la rareté de la main-d'oeuvre soit aussi aiguë que cela".

Il ajouta: "La chose la plus essentielle que ces hommes peuvent faire est d'ailleurs de jouer au baseball. C'est à peu près tout ce qu'ils ont fait dans leur vie. Ils n'ont aucune aptitude particulière pour la mécanique — pas la moitié autant qu'une femme — quand il s'agit du travail d'usine de guerre. Il est idiot de penser que le baseball n'est pas un facteur important pour la morale des gens. Pour cette raison seulement, ces hommes-là, (ceux refusés par l'armée) seraient bien plus utiles en jouant au baseball que s'ils sont employés à toutes sortes d'autres emplois".

L'opinion du sénateur Chandler est directement opposée à celle de son collègue du Kentucky, le représentant Andrew May, président du comité militaire de la Chambre des Représentants. M. May disait récemment: "Ils ont banni les courses et le Derby du Kentucky et ils devraient faire subir le même sort au baseball".

Le Cornwall recevra le club Shawinigan

Les Cataractes de Shawinigan joueront de nouveau à l'étranger ce soir dans les séries de la Ligue Interprovinciale. C'est à Cornwall que les représentants de la vallée du Saint-Maurice auront à livrer ce duel sportif alors qu'ils en viendront aux prises avec les protégés de Lex Cook.

Incidentement, ce sera la première joute valant trois points, dans le classement, tel que décidé lors d'une assemblée du circuit Bob Lebel, tenue à Saint-Hyacinthe les 6 et 7 janvier derniers. C'est donc dire que les deux clubs en lice ce soir batailleront ferme pour l'emporter, car, somme toute, il s'agit d'une partie et demie au lieu d'une joute, comme à l'ordinaire.

Les Cataractes ont été défaits à Lachine, par 4 à 3, mercredi soir, dans une joute très serrée. Hier soir ils ont été défaits 6 à 4 par les Braves de Valleyfield, dans une joute chaudement contestée. Les deux clubs ont besoin d'une victoire pour se maintenir dans la course au championnat. Ils feront évidemment l'impossible pour donner la victoire à leur club.

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous inscrivons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon C.A. René Gagnon C.A.
Comptables agréés Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST RUE CRAIG
Tél. Harbord 5990

AVOCAT

Anatole Vanier O.R. Guy Vanier C.A.
VANIER & VANIER
AVOCATS
91 rue St-Jacques
Tél. Harbord 2841

BREVETS D'INVENTIONS

Le Manuel de l'Inventeur
10\$ écrire à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
354 ST-CATHERINE EST MONTREAL

MARQUES DE COMMERCE

Protégées en tous pays
Demandes de brevets traitées
Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
Tél. Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES

J.-B. Bélanger,
L.C.M.L. C.G.A.
Comptable Licencié en Prix de Revient
Comptable Public
Talon 3157 Montréal

CARON & CARON

Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron B.A. L.S.C. C.A.
Henri Caron B.A. L.L.B. L.S.C. C.A.
Barthélemi Masson L.S.C. C.A.
88, rue St-Jacques
MONTREAL
425, rue Laviolette TROIS-RIVIERES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables agréés - Chartered Accountants
Maurice Chartré C.A. Maurice Samson C.A.
A.-E. Beauvais C.A. J.-P. Gauthier C.A.
E. Harry Knies C.A. Léon Gauthier C.A.
Gérard Marceau C.A. Paul-R. Trudel C.A.
Lucien-P. Bélaire C.A. Lionel Roussin C.A.
Jacques Beaudin C.A. G.-P. Lafferty C.A.
Dollard Hugot C.A. Albert Gauthier C.A.
Raymond Fortier C.A. Jean Leclair C.A.
Guy Bernard C.A. J.-Paul Talbot C.A.
R. Bourgeois C.A. Roger Roy C.A.

Retenez le "Devoir" d'avance

chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.
Téléphone au service du tirage: BÉLAIR 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
la Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES
44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington
Royal Portatif et Standard
Machines à Additionner
Calculatrices Portables
de Châcunes PHILIPS, etc.
Canada Dactylographe Inc.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
W4P-47 686 R.T. Armand, prop.

MEUBLES

Acheter chez Marcotte,
C'est être dans la note
Du meuble en général
C'est l'endroit idéal.
A.-E. MARCOTTE
3906, ONTARIO EST (près Orléans)
CH. 9628

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: rembourrage et matelas sur commande ainsi que réparations.
Matras gratuits sur demande
3886 Henri-Julien - PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques
sur automobiles
Service vente et réparations de moteurs, systèmes, transformateurs, radios
4350, PAVINAUD
AN. 2141
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

La POLITIQUE

(suite de la première page)

de fluide sur l'incendie allumé par l'agitation conscriptionniste. Feu M. Woodsworth était une grande figure qui commandait le respect par l'élévation de ses idées et la force de son caractère, un parlementaire qui se faisait écouter en Chambre, mais libéraux et conservateurs auront à combattre en son successeur, M. Coldwell, un politicien retors, un habile manoeuvrier qui pourrait bien leur donner encore plus de fil à retordre.

M. Coldwell a déclaré que le parti libéral avait usé de toutes les pressions possibles pour le dissuader de prendre part à l'élection de Grey-Nord et amener son parti à retirer son candidat. L'intervention du candidat de la C.C.F., dit-il, a certainement ennuagé le parti progressiste-conservateur, mais ce parti n'a cependant pas exercé de pressions pour tenter de l'amener à se retirer.

M. Coldwell a ajouté que ce n'est pas l'organisation centrale de la C.C.F. qui a pris l'initiative de faire la lutte dans Grey-Nord. Ce sont les gens de la circonscription qui ont décidé de présenter un candidat et qui ont ensuite fait appel à l'organisation provinciale du parti en Ontario. Le général McNaughton pour sa part, aurait préféré poser sa candidature en Saskatchewan, sa province d'origine, et le parti libéral aurait fait des sondages pour voir si la C.C.F. lui laisserait le champ libre dans une division vacante de Regina. L'organisation provinciale de la C.C.F. en Saskatchewan aurait fait savoir qu'elle ferait la lutte au général McNaughton et c'est alors que l'oa se serait rabattu sur Grey-Nord.

M. Coldwell admet que la loi permet au premier ministre de contremander l'élection partielle en procédant à la dissolution du Parlement. Il ignore, dit-il, si le premier ministre songe à recourir à cette mesure qui équivaudrait à reconnaître qu'il envisage une défaite certaine dans Grey-Nord.

M. Coldwell est convaincu que le premier ministre désire une élection en temps de guerre et qu'il recherche simplement le moyen de la tenir tout en rejetant la responsabilité sur les partis d'opposition.

Le chef de la C. C. F. n'est pas le seul qui refuse de prendre au sérieux l'ultimatum de M. King. Le candidat progressiste-conservateur, M. Garfield Case, ne paraît pas plus disposé à laisser le champ libre au général McNaughton que son rival le vice-maréchal de l'air Godfrey. Le *Chronicle-Telegraph* de Québec estime, pour sa part, que le premier ministre affiche "une attitude essentiellement dictatorial" et que "l'esprit d'égotisme s'est emparé de lui au point de lui faire perdre tout sens des proportions".

Le *Chronicle-Telegraph* n'est pas non plus convaincu que le premier ministre soit aussi désireux d'éviter une élection en temps de guerre depuis qu'il s'est rendu compte que "malheureusement pour lui le général Eisenhower ne pourrait terminer la guerre contre Hitler assez tôt pour la commodité de l'administration libérale au Canada".

Le journal anglais de Québec prévoit que le premier ministre brusquera la dissolution des Chambres pour éviter une défaite qu'il tient pour certaine dans Grey-Nord, mais il fait observer fort justement qu'il y a déjà longtemps qu'il s'est préparé à toute éventualité.

"La vérité, écrit le *Chronicle-Telegraph*, c'est que cette organisation (l'organisation libérale) s'est préparée depuis plusieurs mois à entreprendre une campagne électorale générale à n'importe quel moment. La littérature a été imprimée et elle est prête à être distribuée tandis que l'on a dûment "tapé" les entrepreneurs et les hommes d'affaires pour obtenir les fonds nécessaires. Si une organisation efficace et l'élément de surprise peuvent encore gagner une campagne pour M. King, il gagnera. Selon toutes les apparences, cependant, il lui faudrait en outre un miracle. Autrement, son seul espoir serait de conclure un marché avec la C. C. F. pour obtenir son appui".

On voit que les indices de la proximité d'une élection fédérale générale apparaissent de plus en plus nombreux. Si le dernier message de M. King aux électeurs de Grey-Nord signifie quelque chose, il ne peut que vouloir dire que le parlement sera dissous si les partis d'opposition n'accordent pas une élection par acclamation au général McNaughton dans Grey-Nord lors de la mise en candidature lundi prochain. Il ne faudrait donc pas s'étonner si le premier ministre allait annoncer l'élection générale mardi ou même dès lundi soir.

M. King a beau hésiter au bout du tremplin, regarder l'eau froide et profonde, se pencher, se relever, esquiver un mouvement aussi réprimé, il lui faudra bien en finir par faire le plongeon électoral.

Pierre VIGÉANT

L'actualité

(suite de la première page)

voir pour la dernière fois. Il s'était amusé comme un enfant, avec cette même simplicité et ce même enthousiasme qui ont marqué toute sa vie. Il avait raconté quelques incidents de sa vie de médecin de faubourg qui illustraient bien la tâche obscure et ingrate qu'il devait accomplir nuit et jour.

Mais il en parlait sans amertume, sans rancœur. Finement, spirituellement, il décochait parfois quelques traits à la profession en général, à certains charlatans qu'il moquait. Il avait le don d'éléguer les gens d'un mot qui valait mieux qu'un long discours.

Des temps héroïques alors qu'il était étudiant et qu'il devait accomplir les besognes les plus humbles afin de se procurer non pas le superflu, mais le strict nécessaire, presque le pain quotidien, il gardait aussi un bon souvenir. Les fèves au lard et le pain grillé (toasts and beans) à quinze cents, café compris, étaient alors à la mode.

"Pendant plusieurs années, nous disait Antoine, je n'ai plus voulu manger de fèves..."

Quand je l'ai revu pour la dernière fois au cours de cette excursion de pêche, il n'était déjà plus jeune. Il prenait toutes sortes de précautions.

"Pour percer dans la vie nous avons tellement peiné, et pendant si longtemps, qu'il faut bien la ménager au moment où elle commence d'être intéressante."

Pour lui, elle ne le fut pas longtemps. Il est mort à 44 ans.

Nous étions dix-huit. Le premier vient de partir, pour le grand départ.

J.-L. DUSSAULT

Bloc - notes

(suite de la première page)

inéluctables de la guerre. Toutefois, le problème reste aigu, et quelqu'un — l'autorité locale sans doute — devra de toute nécessité pourvoir à un palliatif, sinon à une solution satisfaisante.

La santé à Montréal

A Montréal, dans l'ensemble, la santé s'est améliorée au cours de l'année dernière. Le rapport du Service municipal, qui en a la surveillance, l'atteste. Malgré une population augmentée, on enregistre en 1944 le taux de mortalité le plus bas des annales montréalaises.

Il reste cependant des points noirs. La diphtérie et la mortalité infantile font encore de trop nombreuses victimes. On en attribue la cause à trois facteurs principaux: l'insuffisance de logements, le surpeuplement, et une grande immigration de la campagne vers la ville qui multiplient naturellement les contacts.

On se heurte ici à la crise de l'habitation encore sans solution immédiate et efficace.

Un autre mal terrible s'est introduit chez nous. On s'emploie à le guérir.

Les maladies vénériennes constituent dans notre ville, comme dans tous les grands centres, un problème social complexe dont la prostitution commercialisée est la grande cause. Note le rapport du docteur Adélard Groulx.

A ce propos, le Service municipal de la santé, en coopération avec la Société Saint-Jean-Baptiste et les autorités ecclésiastiques et scolaires, poursuivra avec un regain d'intensité sa campagne d'éducation populaire par la parole et le film. L'inauguration de cette nouvelle propagande préventive et curative aura lieu le 5 février au Monument national. Elle se répandra ensuite dans les paroisses et les écoles.

On ne saurait se désintéresser de ces initiatives destinées à enrayer un véritable fléau.

Louis ROBILLARD

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 28 JANVIER

Septuagésime, Semidouble (VIOLET). Messe: Circumdedant me, sans Gl. avec Cr.; 2e or. de saint Pierre Nolasque C. (autrefois du 31 janvier), 3e or. de sainte Agnès V.M. (au 28 janvier) seulement; (cependant de M.: commandée pro re gravi); préface de la Trinité. — Aux Vêpres du dim. de la Septuagésime (sans alleluia) mém. de saint François de Sales E. D. (I Vp.) et de saint Pierre Nolasque C. (II Vp.), sans suffrage.

La colonie nègre visite le maire

Le maire de Montréal, M. Camilien Houde, a reçu hier des représentants de la colonie nègre de Montréal, venus le féliciter de son élection à la mairie et lui souhaiter beaucoup de succès durant son séjour à la direction des affaires municipales. La délégation était dirigée par M. E.-M. Packwood, ancien directeur du *Negro Weekly*.

Dans une adresse lue par Mlle Juanita Chambers, directrice de la bibliothèque des noirs de Montréal, la colonie nègre félicite M. Houde de l'esprit de tolérance qui a marqué ses séjours antérieurs à la tête de l'administration de la ville, l'assurance de sa coopération, lui rend hommage pour le prestige qu'il a toujours su donner à la ville de Montréal et lui souhaite finalement santé, bonheur et succès.

M. le maire a donné l'assurance aux noirs qu'il se ferait toujours un plaisir de les aider à résoudre leurs difficultés. "Nous nous sommes toujours très bien entendus dans le passé, a-t-il dit, et je serai aujourd'hui encore plus heureux qu'hier de vous aider parce que j'ai souffert davantage".

Les membres de la délégation comprennent, outre les personnalités citées plus haut: MM. W. Trott, S.-R. Lewis, président de l'Union des portefaix; S. Bowen, fondateur du West Indian Cricket Club; J.-H. Madison, président des vétérans noirs de la Légion canadienne, et M. T. Keane.

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30 — samedi compris

COMPLETS pour la jeunesse



EN TWEED TOUT LAINE

(10 à 15 ans)

20.50

Éléants complets de tweed tout laine importé. Gris, brun à chevrons dans la texture. Aussi quelques complets en tweed DONEGAL. Veston droit avec pantalon, une culotte Breeches (ou 2 Breeches).

COMPLETS à 2 PANTALONS

(15 à 19 ans)

32.50

Très beaux, élégants complets de coupe jeune. Worsté tout laine en marine, brun, Veston droit à 3 boutons avec gilet et 2 pantalons.

Pas de commandes postales à ce rayon.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

SOULIERS fabrication durable

pour hommes et jeunes gens.

Pointures : 7 à 11.



Il ne faut pas les juger par le bas prix — ce sont des souliers de cuir de veau noir, veau brun de belle qualité. Semelles épaisses ou ordinaires. Genre Blucher ou Balmoral de formes variées. La paire 3.98

Assortiment considérable d'autres souliers..... 6.00 à 12.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

DUPUIS

Récital

CLAUDE LAVOIE, organiste

Eglise NOTRE-DAME

lundi 29 janvier à 8 h. 30, organisé par

La Société Casavant

et dédié à la mémoire de

feu ARMAND DUPUIS

notre regretté secrétaire-trésorier

Billets en vente chez Dupuis (mezzanine — St-Christophe)

SOULIERS POUR DAMES

"Dr. RICHARD" (marque déposée)

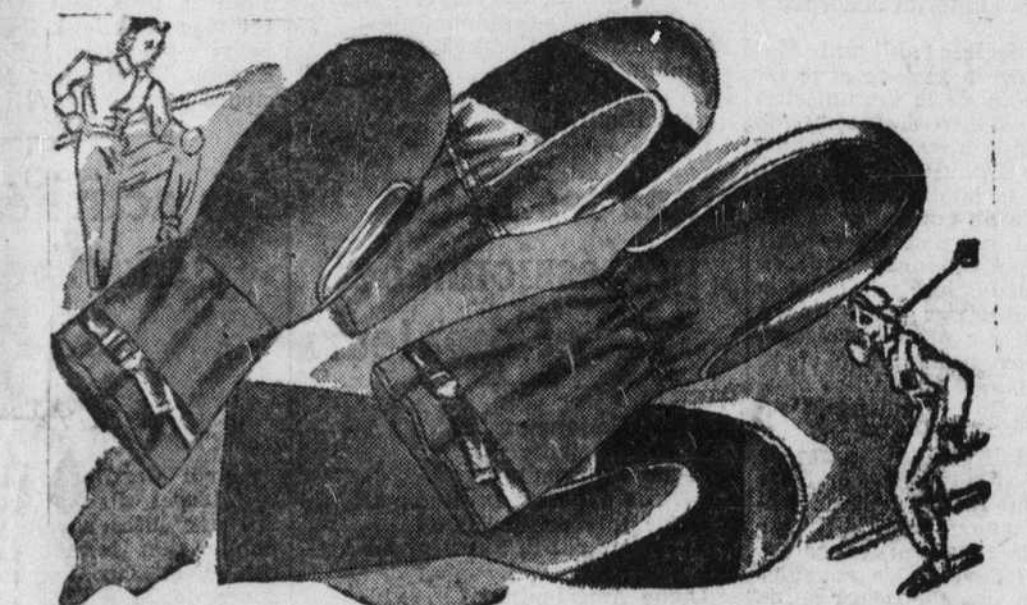


formes reconnues pour assurer un support à l'arche du pied.

Souliers de rue, de bureau en souple cuir noir. Genre lacé, aussi empeigne à gorge haute. Talons cubains et bas. Pointures : 4 1/2 à 9. Largeurs : AA à EE 3.69 dans le groupe. LA PAIRE

DUPUIS — deuxième (St-Catherine)

Mitaines de ski, pour dames, pour enfants



Chaudes et confortables pour le ski, pour le séjour dans les Laurentides... pour l'enfant qui va à l'école...

Mitaines de Ski en tissu KAKI avec paume de la main en cuir renforcé de suède. Doublure ouatine.

Pour enfants : pointures : 8 et 9.

Pour dames, pointures : petites, moyennes, grandes.

NUANCE KAKI

seulement

la paire

1.49

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Mobilier salle à déjeuner 6 pièces



Ce beau mobilier est peu cher...

Mobilier de salle à déjeuner comprenant la table à rallonge, un buffet à armoires, et tiroirs... quatre chaises avec siège rembourré recouvert de cuir brun. Bois franc ou fini noyer. LES 6 PIÉCES 79.95

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPCTG.

DUPUIS — quatrième étage.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et Gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

Aidez-nous à économiser l'essence — emportez PLUS de colis.

La lecture qui divertit



Nous vous invitons à venir vous choisir quelques livres sérieux ou gais à notre Galerie des Livres... voyez ces suggestions :

Notre question nationale par Richard Ares
Un manuel pour les hommes d'action canadien-français..... 1.00

Horizon d'après-guerre par Jean-Marie Nadeau
Étude de l'évolution de notre politique et des problèmes que nous 1.25

Souvenirs de théâtre par Palmieri
écrit pour ceux qui s'intéressent à l'Art Dramatique..... 1.25

2 heures de fou rire par Mario Dullani
recueil d'histoires gais, le volume..... 1.25

L'Ombre sur la maison par Henry Bordeaux
le plus humain, le plus passionné des ouvrages de Bordeaux..... 1.25

L'armoire normande par Magali
auteur de romans très prisés... Lisez celui-ci..... 1.25

Marie-Antoinette par Stefan Zweig
volume de 500 pages. Une belle histoire de cette reine de France. 3.00

Elisabeth par Maurice Paléologue
L'éminent historien de l'Académie française écrit ici une belle biographie de l'impératrice d'Autriche... 1.25

LA GALERIE DES LIVRES DUPUIS — mezzanine (St-André)

A solder CHAPEAUX



FEUTRE DUVET

(légèrement imparfait)

Pour hommes, jeunes gens. 2.39

Entrées : 6 1/2 à 7 1/4.

Il nous reste encore quelques-uns de ces chapeaux que des centaines d'hommes pratiques se sont procurés. C'est une forme populaire à bord baissé... Beau feutre duvet légèrement imparfait — en gris, brun.

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. S.-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre-chaude

PL. 1786-1787

Recevez le jeudi C.H.L.P.

12 h. 15

12 h. 30

Adresses

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal